

s'installer et transmettre Ensemble!

L'accompagnement à l'installation et à la transmission du réseau
InPACT Nouvelle-Aquitaine









s'installer et transmettre Ensemble!

L'accompagnement à l'installation et à la transmission
du réseau InPACT Nouvelle-Aquitaine





Les femmes sont bien présentes dans ce recueil de pratiques. Cependant, pour ne pas en surcharger la lecture, nous avons fait le choix de ne pas féminiser l'ensemble du document. Il est entendu que nous utilisons les mots «paysans» pour «paysannes et paysans», «agriculteurs» pour «agricultrices et agriculteurs», «porteurs de projet» pour «porteuses et porteurs de projet», etc.

Sommaire

4 Le réseau InPACT Nouvelle-Aquitaine

8 **Introduction**

10 **Installation**

12 Les Rendez-vous de l'installation paysanne

14 De l'idée au projet

16 Le parcours PPP: Plan de professionnalisation personnalisé

20 Réseau de fermes d'échanges de savoir-faire

22 Les accompagnements individuels à l'installation

24 Le Certificat de pratique professionnelle en agriculture biologique

26 Le Stage paysan créatif

28 Le test d'activité agricole

32 La formation Maîtrise des pratiques

34 Accéder au foncier grâce à Terre de liens

38 Les Comités d'appui territoriaux

40 Dispositif d'accompagnement et d'évaluation à destination des élus

42 S'entourer de pairs et s'intégrer au territoire

44 S'installer et après ?

46 **Transmission**

48 Les Cafés transmission

50 Se former pour transmettre sa ferme

52 Le diagnostic transmission: une étape dans le parcours de transmission

54 Passage de relais

56 Se regrouper pour réfléchir à la transmission

58 De la transmission à l'installation

60 **Conclusion**

64 **Ressources**

66 **Nos membres**

70 **Sigles**

Notre Réseau



Créé en 2005, InPACT Nouvelle-Aquitaine est un collectif de 9 associations dont l'objectif est le développement d'une agriculture citoyenne et territoriale. Ce réseau, composé de bénévoles et de salariés, accompagne au quotidien des initiatives de paysans, d'élus, et de citoyens. Il est au service de celles et ceux qui veulent construire une agriculture respectueuse des équilibres naturels, créatrice d'emplois, permettant aux paysans de vivre de leur métier. Une agriculture productrice d'une alimentation saine, locale, qui crée des campagnes vivantes!

La tête de réseau a une mission d'animation et de coordination des associations membres pour favoriser une inter-connaissance des acteurs, une efficacité et une cohérence d'action. Elle a aussi vocation à relayer et diffuser leurs pratiques et leurs projets afin d'essaimer et amplifier le développement d'une agriculture citoyenne et territoriale. Enfin, elle porte des actions de plaidoyer en faveur des valeurs et des objectifs qui rassemblent ses adhérents: la viabilité économique, l'autonomie des structures de production, le maintien du plus grand nombre d'agriculteurs sur le territoire, la maîtrise de la taille des exploitations, la limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires, le lien au sol, l'interdiction des OGM, le bien-être animal.

Une agriculture respectueuse des équilibres naturels

Nous accompagnons une agriculture capable de préserver des écosystèmes sains, des sols fertiles et des paysages diversifiés.

Une agriculture créatrice d'emploi

Nous soutenons des modèles agricoles viables, créateurs d'emplois, permettant aux agriculteurs de vivre de leur métier et d'être autonome.

Une agriculture liée aux enjeux de société

Nous souhaitons participer à replacer l'agriculture au cœur du projet de société pour produire une alimentation de qualité, favoriser les liens sociaux et la solidarité.

Une agriculture territoriale

En travaillant en partenariat avec les élus, citoyens et acteurs ruraux, nous favorisons un dynamisme et un développement local des territoires.



Notre Réseau

Des valeurs communes

Transversalité

Autonomie

Équité

Créativité et adaptation

Partage et solidarité

Des compétences et des ambitions complémentaires

Chaque association développe ses actions et ses compétences propres. Elles travaillent et agissent autour de ces 4 axes complémentaires :

- informer, sensibiliser et accompagner dans le changement, via les échanges de pratiques et la formation des agriculteurs, des acteurs du territoire, des décideurs et des citoyens ;
- accompagner l'installation en agriculture, la diversification et la création d'activités en milieu rural ;
- favoriser l'évolution des pratiques vers des systèmes de production autonomes, économes, biologiques et paysans ;
- impulser la relocalisation des activités de transformation et de commercialisation.

Nous ne sommes pas seuls !

D'autres acteurs participent, pour tout ou partie, à construire une agriculture citoyenne et territoriale. C'est en ce sens qu'InPACT souhaite tisser avec eux un lien plus fort. La gouvernance de l'association se constitue aujourd'hui de 5 collèges :

- Collège 1 : associations ou collectifs régionaux Nouvelle-Aquitaine (têtes de réseaux) ;
- Collège 2 : associations ou collectifs ne disposant pas d'une représentation régionale Nouvelle-Aquitaine siégeant au Collège 1 ;
- Collège 3 : structures environnementales ;
- Collège 4 : structures de consommateurs ;
- Collège 5 : personnes physiques.

Si vous souhaitez participer à notre réseau et en devenir membre, n'hésitez pas à nous contacter.

Le réseau InPACT Nouvelle Aquitaine accompagne chaque année les projets d'**INSTALLATION** et de **TRANSMISSION** dans leur globalité

– Données clés **2019**

7 associations aux compétences complémentaires vous accompagnent dans vos démarches



29 antennes locales présentes sur l'ensemble des territoires de la Région

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

4572,5 heures de formation

466 personnes formées

556 Porteurs de projet accompagnés

230 cédants accompagnés

1377 Porteurs de projet renseignés (appel, mail...)

TEMPS COLLECTIF

439,5 heures de temps collectif organisés

1372 personnes touchées

ÉVÉNEMENT GRAND PUBLIC

71 Événements grand public organisés

1597 Personnes touchées

RÉSEAU

552 Petites annonces publiées sur l'installation/transmission

17 Équivalents temps pleins travaillent spécifiquement sur ce thème

2266 Adhérents paysans

Un réseau qui multiplie les formes et lieux d'actions pour :

Accompagner les porteurs de projets, les nouveaux installés, et les futurs cédants

Reconnecter les projets d'installation avec les fermes à transmettre

Encourager des projets aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de l'Homme

Répondre aux besoins spécifiques en s'adaptant au territoire

Favoriser l'accès au foncier et le renouvellement des générations

Introductions

« L'installation est un levier majeur de l'accélération de la transition agroécologique »

Les associations de notre réseau bénéficient d'une forte antériorité dans l'accompagnement à l'installation et à la transmission puisque pour certaines, elles travaillent depuis plus de 25 ans à l'installation de nouveaux paysans, aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de l'Homme. Chacune de ces structures dispose de compétences spécifiques et répond à des besoins différents selon le territoire qu'elle couvre. Leurs approches consistent à s'inspirer des demandes du terrain issues de leurs adhérents qui sont dans une démarche de progrès afin de développer des accompagnements « à la carte ». Cette offre de services permet de toucher de nouveaux agriculteurs et ainsi progressivement de participer à une évolution générale des pratiques agricoles.

Les cinq prochaines années vont être décisives en matière d'installation et de transmission. D'une part, 25 % des agriculteurs de la région ont aujourd'hui plus de 57 ans¹. D'autre part, les transmissions des fermes dans le cadre familial ne permettent plus d'assurer le renouvellement des générations : nous en sommes, aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine, à un ratio d'à peu près une installation pour deux cessations. À mesure que ce déclin a lieu, le paysage agricole continue de se transformer : la superficie moyenne par exploitant ne cesse de progresser, conduisant à une concentration croissante de l'activité agricole.

Dans le même temps de plus en plus d'installations s'opèrent hors cadre familial, souvent sur des surfaces relativement petites. Dans ce contexte, l'accès au foncier reste très difficile pour la plupart d'entre eux. Pourtant le modèle que défendent ces porteurs de projet répond à une demande sociale forte dans un contexte de changement climatique menaçant. Ces futurs paysans au désir de produire autrement sont nombreux. Nous assistons ainsi au passage d'une agriculture de modèle vers une agriculture de projet.

1 Observatoire régional installation-transmission, 2018



ON

Ces futurs paysans sont en recherche d'un accompagnement en phase avec leurs projets en termes de valeurs, de culture, de compétences et de références. Ils cherchent également des interlocuteurs en capacité de « mettre en réseau » pour apporter des réponses et du lien à toutes les étapes du parcours et au-delà. Le réseau InPACT rencontre et accompagne tous les jours ces hommes et ces femmes qui mènent à bien des projets innovants.

Créer une activité professionnelle en milieu rural, devenir paysan, ou transmettre son exploitation nécessite un accompagnement extérieur. Que l'on soit en phase de création ou de transmission d'une activité, il faut faire mûrir son projet pour l'articuler au mieux avec ses besoins financiers, techniques, sociaux, familiaux. Les associations du réseau InPACT disposent de compétences complémentaires pour accompagner ces personnes. Nous leur proposons un accompagnement global où le projet de vie est pleinement intégré au projet professionnel. Et c'est l'une de nos priorités afin que l'installation agricole ne soit plus un parcours du combattant.

L'urgence climatique ne peut plus attendre. La transition agroécologique que nous défendons depuis plusieurs années déjà doit être véritablement enclenchée et accompagnée sur le terrain via notamment des dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission adaptés à cette nouvelle génération de paysans. Le renouvellement des actifs agricoles relève d'une politique agricole générale à laquelle le réseau InPACT participe et souhaite davantage encore contribuer.



Installation

Un projet d'installation n'est pas un parcours linéaire. Que l'installation soit progressive ou rapide, hors cadre familiale (HCF) ou familiale, que le projet soit individuel ou collectif, devenir paysan et vivre de son activité prend du temps. Cela demande en outre d'acquérir des compétences et connaissances avant, pendant, et après l'installation.

Le métier d'agriculteur attire aujourd'hui de nombreuses personnes, jeunes et moins jeunes, avec des profils nouveaux. Ainsi, le nombre de reprise d'exploitations dans le cadre familial est en baisse constante alors que les candidats à l'installation désignés NIMA (Non issu du milieu agricole) ou HCF progressent et représentent aujourd'hui près de 51 % des installations en Nouvelle-Aquitaine². Ces porteurs de projet ont des motivations diverses : indépendance et polyvalence, retour à la terre, faire un métier qui a du sens, lien avec la nature, contribuer à la réappropriation de leur alimentation et de celle du territoire, etc. L'importance du projet individuel (ou collectif) est une nouvelle façon de penser son installation. Le côté novateur du « tout est à créer », « tout est à repenser » attire. C'est également une façon de se rassurer, de maîtriser son modèle. L'évolution des profils des futurs paysans est réelle. Le panel de porteurs de projet qui nous sollicite est aujourd'hui très large. Leurs attentes et projections sont nombreuses et variées. Nous devons aujourd'hui répondre à deux questions :

- qui sont aujourd'hui ces néo-paysans qui rêvent de retour à la terre et comment les accompagner ?
- comment faire le lien avec les questions de transmission ?

« Entre logique entrepreneuriale et recherche de sens, l'attrait des porteurs de projets pour la création ex-nihilo est vif ! »



2 Observatoire Installation-Transmission de la Chambre régionale de l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine 2019.

ON



L'imaginaire des porteurs de projet invisibilise souvent les cédants, leurs savoirs-faire, leurs modèles et leurs réseaux déjà en place. Seul l'accès au foncier est discuté. Cela témoigne d'une méconnaissance et souvent d'un rejet du monde agricole tel qu'il est dans le but de le remodeler. Tout ceci nous pousse, nous réseau InPACT, à nous réinventer, à nous ajuster, à mettre en place des dispositifs innovants répondants aux besoins et envies de chacun, et à faire des ponts entre les différents acteurs.

Notre accompagnement permet à la personne ou au collectif d'atteindre l'objectif de création d'activité. Il s'intéresse autant à l'individu qu'aux savoirs nécessaires, et mobilise des formes de soutiens multiples (formation, journée d'échange, suivi individuel...) en fonction de leur parcours humain et institutionnel. Loin de se faire concurrence, nos membres s'attachent notamment à augmenter les chances de mise en relation des porteurs de projet et des cédants.



Les Rendez-vous de l'installation paysanne

Les Rendez-vous de l'installation paysanne sont organisés dans l'ensemble des territoires de Nouvelle-Aquitaine par les ADEAR (Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural). Ils se tiennent à périodicité fixe et permettent d'accueillir régulièrement l'ensemble des porteurs de projets d'agriculture paysanne qui se présentent spontanément aux portes de ces structures. Souvent à un stade très en amont de leur projet, souvent HCF (à 80 %), ils sont encore en maturation de leur projet et en quête de nombreuses informations. Ils souhaitent également être mis en contacts avec des paysans ou d'autres porteurs de projets, afin de «se créer un réseau» et de s'intégrer à leur territoire.

Ces rendez-vous qui permettent une première prise de contact et un premier apport d'informations sont généralement suivis de Cafés installation pour aborder des thématiques spécifiques à la demande des porteurs de projet: l'installation en couple, en collectif, en pluriactivité etc. Ils sont également suivis d'animations destinées à faire le lien avec des cédants. Ainsi les Cafés rencontres et les visites de fermes à reprendre qui s'organisent dans le cadre de l'opération Passage de relais permettent à ces porteurs de projet, souvent plus enclins à la création *ex nihilo* de leur ferme qu'à la reprise, de découvrir les nombreuses fermes à reprendre de leurs territoires. La rencontre des porteurs de projet et cédants est également capitale pour faire évoluer les représentations respectives des uns et des autres et permettre de concrétiser des projets de reprises. Des accompagnements individuels, sur ferme, sont ainsi organisés pour mettre en relation cédants et porteurs de projet, notamment suite à des publications d'annonces de fermes à reprendre sur le RDI (Répertoire départ-installation).



Paroles du réseau

C'est par affinité avec les valeurs portées que les porteurs de projet se dirigent vers nos réseaux. Nous leur apportons les conseils nécessaires mais aussi les contacts avec des paysans locaux qui vont les aider à s'intégrer dans le territoire. Ce contact paysan est primordial dans nos animations. Ils sont également orientés systématiquement vers les PAIT (Point accueil installation-transmission) pour un grand nombre de démarches liées au parcours d'installation.

*Morgane Richomme, animatrice
ADEAR Lot-et-Garonne*



Mon envie de m'installer est totalement en lien avec ma compréhension du monde. Pour moi, c'est un métier qui a du sens et c'est ce qui me motive.

Clément

180
animations

sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine réalisées par le réseau des ADEAR

1300
personnes

porteurs de projets ou cédants touchés, des centaines de paysans impliqués pour faire découvrir leurs métiers, pratiques, territoires et favoriser l'installation

Ailleurs en région

Le **CIVAM du Haut Bocage** (nord 79), en lien avec l'**ADEAR Terre Mer** (16, 17, sud 79, 86) là où celle-ci n'intervient pas, propose également des Rencontres de l'installation, de même qu'un appui individuel, téléphonique ou présentiel, aux porteurs de projet qui le souhaitent. En 2019, c'est plus de 70 personnes qui ont ainsi été accompagnées.

La **Fédération des CIVAM en Limousin** reçoit chaque année une soixantaine d'appels de la part de porteurs de projets. Ces appels se concrétisent pour un quart par des rendez-vous individuels et pour un autre quart par la participation à des journées d'échange. Le CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) se positionne comme initiateur d'interactions pour les nouvelles installations. Il fait le lien avec les structures qui peuvent apporter leurs accompagnements administratifs ou financiers (Terre de lien, ADEAR notamment). L'association propose également une entrée technique qui permet aux futurs installés de penser son système, appuyé par le regard de paysans déjà installés.

De l'idée au projet

La formation De l'idée au projet est un dispositif déployé depuis 10 ans par l'AFIPaR (Association de formation et d'information des paysans et des ruraux). Ces journées de formation montrent comment **les forces réunies du groupe et de l'éducation populaire sont au service des projets en milieu rural**. Ces 6 journées de rencontres et de formation ciblent les porteurs de projet qui sont au démarrage de leur réflexion de création d'activité, quelque-soit le secteur d'activité.

Cette formation a pour mission de mettre les participants dans la posture de l'entrepreneur en leur permettant de se questionner sur la cohérence de l'idée qu'ils ont avec leur personnalité, leurs envies et leurs compétences. Elle permet aussi de comprendre toutes les étapes pour construire son projet à travers la rencontre d'intervenants et la présentation des outils et méthodes qui leurs seront nécessaires (étude de marché, statut, budget, foncier...). Dans une logique d'éducation populaire, ces journées misent avant tout sur **l'intelligence collective du groupe et les échanges d'expériences** entre participants à travers un cadre d'exercices individuels et collectifs.

Initié à travers le programme NOW (programme européen en faveur de l'entreprenariat des femmes en milieu rural) en 1990, le dispositif De l'idée au projet s'est réellement développé sur la région Poitou-Charentes à partir de 2009. Aujourd'hui, l'AFIPaR dispose de financement pour le déployer sur les Deux-Sèvres et la Vienne et en Charente et Charente-Maritime à partir de 2021.



Paroles du réseau

Le nombre de participants augmente chaque année. Le développement de nombreux partenariats et la participation aux groupements des acteurs de l'accompagnement en Vienne et Deux-Sèvres participent certainement à la visibilité de l'association sur cette action. Mais c'est avant tout le bouche à oreille qui fonctionne le mieux, le taux de satisfaction des bénéficiaires étant très bon. La qualité et l'intérêt des échanges entre porteurs de projet, les modalités pédagogiques et le cadre bienveillant sont cités très régulièrement comme les points forts de la formation.

Émilie Morin, animatrice et formatrice, Pôle création d'activité en milieu rural



Avoir des lieux d'échanges avec d'autres, pas forcément des gens qui font comme toi, ils peuvent avoir d'autres productions, d'autres problèmes, mais pouvoir dire ce que tu as sur le cœur librement, sans être trop jugé, c'est pas mal.

Julie



Ailleurs en région

L'AGAP (Association girondine pour l'agriculture paysanne), membre du réseau des ADEAR, propose également un cursus De l'idée au projet sur 7 jours pour consolider les projets d'installation en agriculture paysanne.

D'autres formations plus thématiques sont également proposées. Par exemple le **CIVAM Haut Bocage** (79) a organisé une formation sur des projets collectifs intitulée S'associer et travailler à plusieurs.

Parcours P.P.P.

Plan de
professionnalisation
personnalisé

Ce Plan de professionnalisation personnalisé est une évaluation des compétences, suivie d'un plan d'actions pour sécuriser chaque projet d'installation éligible aux aides nationales. C'est une certification officielle qui comprend : un premier entretien d'entrée dans le parcours avec un conseiller projet et un conseiller compétence, le « stage 21 h » de 3 jours, un accompagnement au prévisionnel économique *a minima* pour ceux souhaitant déposer une demande de Dotation jeune agriculteur (DJA), la clôture du PPP qui permet de faire le point sur les étapes et démarches faites par le ou la porteur de projet avant validation du PPP par la préfecture, et le dépôt d'une demande de DJA si cela correspond aux souhaits de la personne.

Des conseillers projet ou compétence vous accueillent

Plusieurs de nos membres disposent de salariés agréés pour réaliser des rendez-vous PPP. Le choix de faire son rendez-vous avec tel ou tel conseiller issu de tel organisme appartient au porteur de projet en fonction de son projet d'installation, de son intérêt pour tel type d'agriculture, de ses affinités. Ces rendez-vous permettent de faire le point sur la situation et les besoins du porteur de projet jusqu'à son installation effective, et d'obtenir un agrément officiel d'entrée en PPP par la DDT (Direction départementale des territoires). Les objectifs sont :

- étudier le projet dans son ensemble : viabilité, re-présentation, etc. ;
- évaluer les compétences et les éventuels besoins de formations ;
- répondre aux questions, faire des préconisations.

À l'issu de ce rendez-vous, le porteur de projet doit choisir un référent parmi les 2 conseillers.



Ailleurs en région

AgroBio Périgord (24), la Maison des Paysans (24), la Maison de l'Agriculture Biologique (16), l'AB-DEA (64), l'AGAP (33), le CIVAM Haut Bocage (79), BLE CIVAM (64), GAB 17, AgroBio Gironde, AgroBio 47, AgroBio 79, Vienne AgroBio disposent de conseillers projet ou compétences.



Paroles du réseau

À **AgroBio Périgord**, Hélène et moi sommes à la fois « conseillères projet » et « conseillères compétences ». Chaque 1^{er} et 3^e jeudi du mois, nous accueillons des porteurs de projet. Ils doivent remplir au préalable un autodiagnostic (délivré par le PAIT) pour détailler leur projet. Le rendez-vous PPP dure environ 1 h 30 et est réalisé avec les 2 conseillers « projet » et « compétence ». C'est en binôme avec la **Maison des Paysans** que la personne est reçue.

*Camille Gallineau, animatrice
d'AgroBio Périgord*

Le collectif Zurkaitzak, (les tuteurs, en basque), travaille à mettre en musique l'accompagnement à l'installation au Pays basque en complément du parcours « officiel » PPP.

BLE CIVAM en fait partie.

Thomas Erguy, animateur BLE CIVAM



J'ai toujours désiré être paysan, mais il a fallu du temps et de la maturité pour faire aboutir ce projet. Nous conseillons de commencer petit, même avec très peu de moyen, mais commencer malgré tout.

Arnaud

Parcours P.P.P.

Plan de
professionnalisation
personnalisé

Animation du stage 21 h

Le stage 21 h permet de faire le point sur l'ensemble des démarches administratives et techniques à mettre en œuvre en amont de l'installation, mais aussi d'échanger avec d'autres porteurs de projet sur ses avancées. Plusieurs intervenants apportent du contenu et répondent aux questions des participants sur des sujets tels que les demandes d'autorisation d'exploiter, les structures à contacter pour mettre en place son prévisionnel économique, faire des demandes d'aides publiques, dont la DJA, les démarches à connaître pour finaliser sa recherche de foncier, l'achat ou la mise en place d'un bail, ou encore les réglementations environnementales en vigueur.

Nous mettons le focus sur les enjeux d'une installation agricole durable et respectueuse de l'environnement, de même que sur l'importance de se construire un réseau et de participer régulièrement à des formations ou groupes d'échanges pour viser une installation réussie.



Paroles du réseau

En Deux-Sèvres, deux organismes sont habilités à animer des stages 21 h : la Chambre d'agriculture et le **CIVAM du Haut Bocage**. En 2019, 3 stages 21 h ont été animés par ce dernier, auquel 22 porteurs de projet en installation agricole ont pris part : 6 en maraîchage, 4 en polyculture-élevage bovin, 4 en céréales et transformation farine, 2 paysannes boulangères, 2 en ovins, 2 en plantes aromatiques et médicinales, 1 en volailles, et 4 en petit élevage diversifié. Les stagiaires ont tour à tour eu des échanges avec des structures telles que la DDT, Cerfrance ou Accéa+, mais aussi **Terre de liens**, et ont pu échanger avec des agriculteurs.

*Émeline Belliot,
animatrice installation-transmission*



Ailleurs en région

AgroBio 47, AgroBio 79, Vienne Agrobio



On avait appelé le CIVAM en venant ici pour dire: «Voilà, nous on va arriver, on serait potentiellement intéressés pour nous installer et aussi pour du salariat». Au CIVAM on arrive, on se présente, on cherche, et on dit ce qu'on veut, et puis c'est un travail de ruche. Les gens se connaissent et savent qui est apte à nous aider ou pas.

Adrien

Réseau de fermes d'échanges de savoir-faire

Le réseau des Fermes de démonstration est un réseau de fermes en agriculture biologique, qui ouvrent leur porte au public agricole (agriculteurs, techniciens, chercheurs...), aux élèves de l'enseignement agricole et aux porteurs de projet d'installation.

En groupe ou en visites individuelles, ces professionnels expérimentés partagent leur savoir-faire dans des domaines variés : élevage, production fruitière et maraîchère, transformation et stockage à la ferme, etc. Ces fermes ont été sélectionnées pour leur technicité et de façon à couvrir l'éventail des productions et des modes de commercialisation de la région. Les agriculteurs bio témoignent et nous parlent du fonctionnement de leur ferme : historique, motivations lors du passage en bio, difficultés, satisfactions, résultats techniques, résultats économiques de l'exploitation (excédent brut d'exploitation, marges...), carnet d'adresse (fournisseurs, clients, prestataires).

Elles servent de support pour les actions menées en bio sur le territoire (visites, journées techniques, etc.).



Paroles du réseau

Pour accompagner les porteurs de projet dans leur parcours d'installation, on s'appuie sur notre réseau de fermes de démonstration : c'est un réseau de fermes bio adhérentes à **AgroBio Périgord**, qui acceptent d'ouvrir leurs portes à différents publics selon les occasions. Cela permet aux porteurs de projet d'aller rencontrer des paysans sur différentes filières pour collecter des informations et mieux définir leur propre projet.

Agathe Le Gal, animatrice AgroBio Périgord

28
fermes de
démonstration



*Avoir un maximum
d'expérience et
avoir vu d'autres
installations avant
de se lancer me
paraît essentiel.*

Clément



Ailleurs en région

Pour découvrir les fermes de Nouvelle-Aquitaine consultez la page web:
www.bionouvelleaquitaine.com/fermes-de-demonstration/

Les accompagnements individuels à l'installation

Les ADEAR agréées³ ont accompagné des porteurs de projet vers l'installation dans le cadre d'accompagnements individuels. Ces accompagnements ont pris plusieurs formes.

Diagnostic pré-installation

Il est destiné à tout candidat à l'installation préalablement passé au PAIT et ayant réalisé son autodiagnostic. Ce « diag » permet au porteur de projet de questionner et de formuler clairement son projet d'installation paysanne en ayant envisagé l'ensemble des dimensions : pratiques agricoles paysannes, consommation des surfaces, équilibre vie personnelle et vie professionnelle, etc.

Étude économique pré-installation

Elle est destinée aux porteurs de projet éligibles à la DJA ou au prêt d'honneur, elle permet de chiffrer le projet et plus particulièrement de traduire en chiffres les critères technico-économiques définis au cours du diagnostic : estimation des besoins privés, chiffrage des investissements, programmation de leur mise en œuvre, détails des ateliers et des charges et produits correspondants, charges annuelles, trésorerie, critères économiques et financiers (analyse des résultats).

3 Maison des paysans, l'ABDEA et l'ADEAR Limousin, ADEAR Terre Mer, ADEAR 40 et ADEAR 47.



*Bien maîtriser
ses chiffres pour
bien maîtriser
son exploitation*

Laurent



Paroles du réseau

Le diagnostic et l'étude économique des ADEAR sont très complets. Leur plus-value : explorer profondément les projets d'agriculture paysanne en allant bien au-delà des seuls critères technico-économique. Concrètement, le premier rendez-vous du diagnostic a lieu sur la future ferme : cela permet de partir de bases concrètes (foncier, activités, etc.). S'ensuit, au fil de plusieurs rendez-vous, un travail sur les statuts, les choix juridiques et fiscaux, sociaux... puis vient l'étude économique sur le développement de l'activité sur 5 ans et sur sa traduction en chiffres. L'objectif est que le porteur de projet maîtrise en toute autonomie le plan d'entreprise qui résulte de ces 2 étapes cruciales.

*Anne-Maëlle Auriel, animatrice Maison
des paysans Dordogne*

Vérifier que l'ensemble
du projet est cohérent

Magali

160
accompagnements

Au total les ADEAR ont réalisé en 2019, 160 accompagnements individuels (diagnostics, études économiques et suivis technico-économiques confondus) principalement en Dordogne, en Béarn et dans les 3 départements de l'ex-Limousin. La Maison des paysans a réalisé en 2019 un tiers des accompagnements individuels à l'installation DJA de son département.

Ailleurs en région

BLE CIVAM (64) accompagne au développement de l'agriculture biologique de proximité via :

- le diagnostic technique pour s'installer en bio, en amont de l'élaboration du plan d'entreprise : diagnostic parcellaire, planification des cultures, implantation des bâtiments, débouchés potentiels, valorisation...
- le Simulbio : dans le cadre de projet avancé vers la DJA, faire une simulation de ce que pourrait donner le projet en AB, afin de ne pas rater l'opportunité d'un passage en bio à un stade clé qui est celui de l'installation.

En 2019, 28 % des installations ont un atelier bio dans le département : 6 % des installations sont HCF, 22 % des transmissions familiales. BLE CIVAM a ainsi réalisé 25 diagnostics techniques et 6 Simulbio.

Dans le montage technico-économique, comment respecter les exigences très fermées des aides à l'installation et garder une réalité d'installation ouverte et progressive ? C'est pour ça que les structures d'accompagnement sont super importantes car on essaie de concilier les deux.

Nicolas



Le Certificat de pratique professionnelle en agriculture

Acquérir de l'expérience en situation via un dispositif pris en charge par Pôle Emploi

Le Certificat de pratique professionnelle en agriculture biologique (CPP-AB) est une formation destinée aux demandeurs d'emploi ayant un projet d'installation en agriculture biologique. Celle-ci permet de bénéficier d'une première expérience sur une ferme bio aux côtés d'un référent professionnel, avec lequel vous avez déterminé des objectifs personnalisés.

AgroBio Périgord accompagne la construction de cette formation et la définition des objectifs. En tant qu'organisme agréé par Pôle Emploi, ce dispositif, dont les détails sont consultables sur la plateforme Aquitaine Cap Métiers, est finançable à 100 % par le biais de l'Aide individuelle à la formation (AIF) (sous réserve de la validation par le conseiller Pôle Emploi dans le cadre du Conseil en évolution professionnelle).

Exemples de thèmes abordés pendant la formation :

- écologie des systèmes cultivés ;
- stage pratique en entreprise ;
- maraîchage, grandes cultures, élevage, accueil en ferme pédagogique...;
- conduite de production végétale et animale en bio ;
- transformation et commercialisation en circuits courts ;
- cadre réglementaire de l'agriculture biologique ;
- et autres thèmes utiles à votre projet.

5
demandeurs d'emploi
en projet d'installation ont
bénéficié de ce dispositif

399
heures
de pratique sur une ferme
dans le cadre du CPP-AB

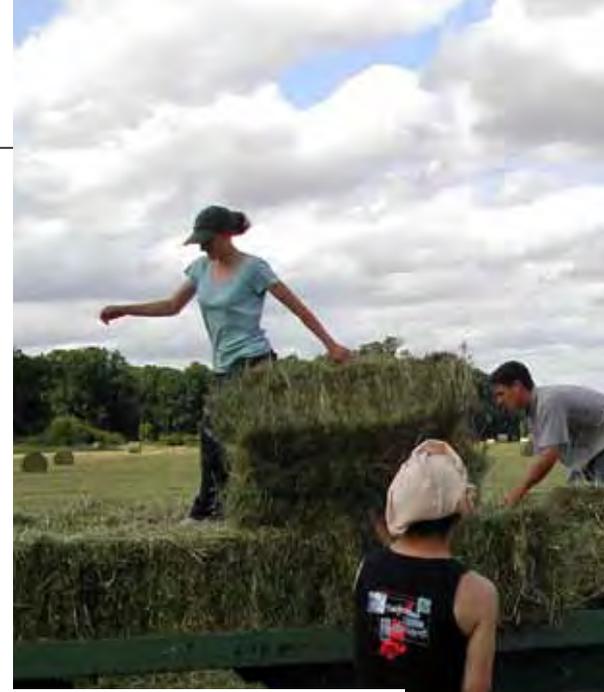


Paroles du réseau

Ce dispositif, construit avec AgroBio Périgord et le(s) référents professionnels à partir du projet, est modulable en fonction des situations. La période de 399 h est flexible et peut ainsi être effectuée en plusieurs fois, sur une ou deux fermes, à temps hebdomadaire plein (35 h) ou partiel.

*Hélène Dominique, animatrice
AgroBio Périgord*

Biologique



J'ai choisi le CPP-AB par ce qu'il répondait à mes besoins de découverte de l'activité agricole, en terme de pratique, pour être au cœur d'une structure maraichère avec un fonctionnement bien en place. Les 399 h de formation, réparties sur 13 semaines pour ma part, permettent de considérer la réalité du travail. C'est un temps cohérent pour cerner les différents aspects techniques à maîtriser et les savoir-faire à acquérir, ainsi que pour aborder les aspects théoriques, budgétaires, organisationnels, commerciaux pour une compréhension globale de la ferme. J'ai été accueilli chez Christiane et Didier Morvan, sur leur ferme en maraichage et arboriculture, c'est un exemple très riche en terme de diversification. J'ai participé à l'ensemble des mises en place et suivi des cultures d'été (sous serre et en plein champ), les récoltes, un peu la commercialisation, puis la mise en place des légumes d'automne sur la fin de mon stage et le suivi de l'irrigation. Cela m'a étayé dans mon idée de travailler en équipe pour avoir la capacité de diversifier les ateliers. J'ai observé un grand intérêt dans la commercialisation à la ferme et les paniers d'AMAP. J'ai aussi profité des rencontres avec les professionnels de leur réseau, et ce fût très enrichissant!

Lionel Chouigny

Ailleurs en région

Le BPREA (Brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole) par apprentissage option maraichage bio, un peu atypique, est porté par le CDFAA64 situé à Hasparren, et fait l'objet depuis 2009 d'une convention de partenariat avec BLE CIVAM. Ce partenariat permet un ancrage très apprécié de la formation dans le réseau professionnel des maraichers du territoire: recherche de maitres d'apprentissage, visites des fermes, interventions des animateurs techniques de BLE en cours, développement d'UCARE spécifiques (exemple 2019: diversifier un atelier volailles). La réforme de l'apprentissage en cours vient perturber cette formation, notamment pour le public adulte au-delà de 25 ans largement majoritaire dans ce BPREA. Elle est très importante sur le territoire, si l'on se réfère par exemple aux fiches actions du tout récent PAT (Projet alimentaire de territoire) voté par la CAPB. 6 à 20 personnes passent par ce BPREA à forte notoriété chaque année.

Le Stage paysan créatif

Le Stage paysan créatif (SPC) est un stage destiné à des HCF en reconversion professionnelle, leur permettant de faire aboutir leur projet d'installation paysanne.

Initié et développé avec succès en Pays de la Loire et Centre-Val de Loire par des CIAP (Coopérative d'installation en agriculture paysanne), le stage allie :

- une formation en situation de travail sur une ou plusieurs fermes (70 à 80 % du temps);
- 20 à 30 % de temps collectifs en salle suivis par tous (le tronc commun), ou individualisés (selon les besoins spécifiques);
- ainsi qu'un accompagnement individuel de chaque porteur de projet.

L'objectif est de permettre de construire plus finement son projet et d'aboutir à la mise en route de celui-ci en fin de cursus.

En 2019, l'ADEAR Limousin avec le collectif de structures InPACT Limousin, l'association Trebatu⁴ et la Maison des paysans, ont lancé les 3 premiers Stages paysan créatifs en Nouvelle-Aquitaine. Ces trois cursus sont alimentés localement par de nombreux partenaires (paysans, SAFER, Terre de liens, CIVAM, conseil départemental, AgroBio, CER France, AFOCG, Espaces tests, chercheurs, associations environnementales...). Le Stage paysan créatif de Trebatu, sur le modèle de la CIAP, allie stage et espaces test.



Paroles du réseau

Les différents Stages paysans créatifs entendent répondre à l'un des défis majeurs actuels à relever pour nos territoires : favoriser le difficile renouvellement des générations en agriculture. Plus largement, notre préoccupation consiste à intégrer durablement aux territoires les porteurs de projets et leurs activités en lien avec les besoins de ces derniers.

Marion Salaün, ADEAR Limousin

4 L'association Trebatu porte le dispositif Espace test agricole en Pays basque et sud des Landes. Elle est composée de 10 structures du monde agricole (AFI-EHLG-BLE-APFPB-SCA Lurzaindia), de l'enseignement agricole (CFPPA64/CFA), de l'économie sociale et solidaire (CAE SCIC Interstices), de collectivités (CAPB), de représentants des consommateurs (Inter-AMAP Pays basque).



Ailleurs en région

En Gironde, l'AGAP propose un stage de deux mois intégralement sur ferme. Ce stage permet l'immersion sur ferme, demandée par de nombreux porteurs de projet non issus du monde agricole. Il permet de renforcer leurs acquisitions de compétences pratiques et de confirmer leur projet. En 2019, 8 porteurs de projets ont participé à ce dispositif.

Avant j'avais fait l'école des plantes, mais je ne savais pas où j'allais : être agri c'est quoi? Je ne savais pas trop par où commencer mon projet. Avec la formation et le travail avec Françoise j'ai été dans la réalité de la production et je suis rentrée dans un processus de réflexion vers la création de l'activité.

Isabelle, apprenante



Alex est arrivé avec des compétences, c'est différent d'avec une personne débutante, ça a été beaucoup d'échanges. J'ai pu aller plus loin dans la transmission, ce que je lui ai transmis c'est le système de la ferme, une vision globale de la ferme. Il a vu les enjeux de l'installation, les contraintes. Il a tout dans les mains pour prendre une décision.

Léo, accueillant

36

porteurs de projet

en formation, en 2019.

Perspectives: une cinquantaine de porteurs de projet par année dès 2020 et le lancement d'un nouveau Stage paysan créatif par l'ABDEA en Béarn.

Le test d'activité agricole

Sur le territoire de l'ancienne région Poitou-Charentes, Champs du partage propose aux porteurs de projet d'agriculture paysanne ou biologique de passer par une phase de test (ou de portage d'activité) pour sécuriser leur projet d'installation. Au-delà de confirmer un souhait ou une aptitude à travailler en agriculture, le test d'activité permet de monter progressivement son outil de production, de créer ses débouchés et de s'intégrer au territoire, facilitant ainsi les démarches à l'installation. Le test consiste à placer le porteur de projet en situation quasi-réelle de chef d'exploitation.

Il bénéficie alors d'un **cadre juridique, fiscal et social**. Champs du partage signe avec le porteur de projet un Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) pour une durée de 1 à 3 ans. À travers le CAPE, la structure s'engage à accompagner la personne dans son projet de création d'entreprise. Cette dernière utilise la structure juridique de l'association (numéro SIRET) pour démarrer son activité, profite de services mutualisés (comptabilité, déclarations fiscales et sociales) et bénéficie d'une couverture sociale en étant déclaré à la MSA en tant qu'assimilé-salarié. On dit alors que Champs du partage porte l'activité économique du porteur de projet.

En complément, ce dernier bénéficie d'un **lieu de production** (appelé lieu-test). Il s'agit du foncier, des outils de production, du bâti... En fonction de l'activité testée (maraîchage, élevage...) et du territoire pressenti, Champs du partage peut s'appuyer sur quelques lieux-test équipés par des collectivités. Ces sites sont en général «clés en main» pour le porteur de projet qui n'a pas à supporter d'investissement, mais ils ne permettent pas une installation *in situ* en sortie de test. On parle de lieu-test permanent (le site a vocation à toujours rester un lieu-test). C'est le cas du lieu-test Camille Claudel sur la commune de La Couronne qui a été aménagé par Grand Angoulême pour permettre à des porteurs de projet de tester un projet de maraîchage biologique.





Il arrive également que les porteurs de projet puissent se tester sur des sites mis à disposition par des paysans, des propriétaires privés ou des collectivités. Lorsque le site n'est pas équipé (ce qui est souvent le cas), le réseau (paysans locaux, Cigales, etc.) doit alors être mobilisé pour trouver les outils nécessaires au démarrage de l'activité et limiter ainsi les investissements que le porteur de projet va devoir supporter. Ces sites ne sont en général pas destinés à rester des lieux-test, soient parce que le porteur de projet s'installe sur place en sortie de test, soit parce que le site n'avait été mis à disposition que pour un porteur de projet en particulier. On parle alors de lieu-test temporaire.

Enfin, le porteur de projet profite d'un **accompagnement administratif, technique et humain**. Pendant toute la durée du test, un groupe d'appui accompagne le porteur de projet. Il est constitué de :

- Champs du partage qui assure l'accompagnement global, administratif, comptable, humain ;
- un paysan tuteur pour les aspects techniques, l'intégration au territoire et au réseau ;
- toute autre personne ressource : Cigales, conseiller technique d'une structure partenaire, etc.

Paroles du réseau

En 2019, nous avons accompagné 7 porteurs de projet en test : 3 en maraîchage, 2 en élevage de canards, 1 en apiculture et 1 en production de sel sur les territoires de Charente et Charente-Maritime. Nous intervenons également auprès de collectivités pour mettre en place puis animer des lieux-tests : Grand Angoulême (lieu-test en maraîchage biologique), Dolus d'Oléron (lieu-test en maraîchage biologique) ou Alloue (lieux-test en élevage, maraîchage et autre activité).

Jessica Fournier, animatrice de l'Espace-test agricole, Champs du partage





Ailleurs en région

Dans les Landes, le département coordonne le dispositif ETAL40 (Espaces-tests agricoles landais) qui héberge des candidats à l'installation en phase de test de leur activité depuis 2019. L'ETAL40 concerne aujourd'hui le maraîchage biologique, avec 2 sites opérationnels pour l'hébergement de 4 candidats à l'installation, avec l'ambition, à terme, de mise en place d'espaces-tests sur d'autres productions.

Pour construire et lancer l'ETAL40, le département s'est entouré des structures du territoire, compétentes et reconnues pour leurs actions en matière de développement agricole. Pour les porteurs de projets en phase de test, ce dispositif permet la mise à disposition d'un outil de production opérationnel (terres, infrastructures, matériel) et dimensionné pour permettre une viabilité en circuits courts (avec une possibilité d'approvisionnement de la restauration collective). Une singularité notable du dispositif repose sur le fait que le matériel agricole et les infrastructures sont gérés à travers une CUMA créée pour le dispositif. Ainsi le groupe de travail actif regroupe le département (coordinateur), un comité technique restreint (FDCUMA640 pour le matériel et les infrastructures, TECGECOOP-Envoléa pour l'hébergement juridique et suivi comptable, AgroBio40-Bio Nouvelle-Aquitaine pour l'accompagnement technique).

Le comité de pilotage complet du dispositif est complété par la présence de la chambre d'agriculture, de l'enseignement agricole et de l'ALPAD. AgroBio40 et Bio Nouvelle-Aquitaine sont impliqués sur le projet depuis le début de réflexion en 2017 et ont participé activement, au sein du comité technique, au dimensionnement, à la mise en place et au suivi du dispositif, notamment sur l'accompagnement technique des maraîcher(e)s en place sur le dispositif.

Plus d'infos : www.land.es.fr/etal40

Témoignage

Thomas Lefranc, test en maraîchage biologique sur le lieu-test permanent Camille Claudel à La Couronne (16) :

«Je suis entré en test en octobre 2018 après avoir passé mon BPREA en maraîchage biologique au CFPPA de l'Oisellerie. Le test permet de voir comment on résiste seul aux différentes et multiples tâches (le métier est physique), de tester différentes techniques (sol vivant par exemple) et de savoir si on est capable d'écouler sa production. On est autonome pour les choix techniques, le plan de culture, mais on est accompagné par plusieurs structures. Grand Angoulême a apporté tout le matériel (tunnel, matériel, irrigation...). Je suis accompagné par la Maison de l'agriculture biologique de Charente (MAB16) et une formatrice du CFPPA pour les questions techniques. Et je m'appuie sur un couple de tuteurs avec qui j'échange sur mes difficultés techniques et qui m'apportent leur expérience. Le test va me permettre de monter en compétences et de créer mes débouchés tout en cherchant du terrain sur l'agglomération pour m'installer.»

Portrait

Denis Siguier, test en apiculture sur un lieu-test temporaire à Champagne-Mouton (16)

Denis Siguier est originaire de Corse et pratique l'apiculture depuis 1997. En phase d'installation, il a perdu son cheptel dans un immense incendie qui a ravagé le Cap Corse. Denis décide alors de s'installer en Poitou-Charentes et recommence à zéro son projet d'installation, en agriculture biologique. Titulaire d'un BPREA en apiculture et d'un BTSA Gestion et protection de la nature, il a cherché un statut lui permettant de démarrer progressivement son activité et de manière déclarée. Il s'est alors tourné vers Champs du partage. En juillet 2018, l'espace-test agricole régional signe son premier CAPE. Deux ans après, l'apiculteur exploite 200 ruches, a été certifié AB, commercialise ses miels et est en cours d'installation à Champagne-Mouton (16).

«Le portage d'activité par Champs du partage m'a permis de démarrer progressivement mon activité avec 30 ruches et de maîtriser à la fois les techniques et les enjeux de l'apiculture en Charente. Si je m'étais installé tout de suite avec 200 ruches, je n'aurais ni été capable de porter ces investissements d'ampleur ni d'associer une banque au projet. Par ailleurs, j'aurais dû gérer à la fois un nombre important de ruches et du matériel que je ne maîtrisais pas forcément, sans connaître ni le territoire, ni la viabilité de mes ruchers et sans avoir de débouchés commerciaux. Le temps du test a été une opportunité pour continuer à me former, mieux appréhender le territoire, choisir un lieu d'installation, trouver une ferme correspondant à mon cahier des charges (très exigeant) puis de formuler, étudier, chiffrer et lancer le projet d'installation le plus adapté au lieu, à mes choix et mon engagement environnemental. Ainsi, au moment de l'installation, je ne suis plus un porteur de projet, mais un apiculteur certifié, avec un cheptel connu, opérationnel pour la production, avec des investissements réalisés, produisant une gamme de produits, doté de débouchés commerciaux et enfin avec des données chiffrées et tangibles montrant la construction de la croissance de mon activité. À tel point qu'aujourd'hui je pourrais faire le choix de m'installer sans subvention ni financement bancaire.»



Aujourd'hui je pourrais faire le choix de m'installer sans subvention ni financement bancaire

Denis Siguier, apiculteur sur un lieu-test temporaire

La formation

Maîtrise des pratiques

Une formation pour capitaliser de l'expérience avant de s'installer en agriculture biologique

Si vous êtes en espace-test ou installés depuis moins de 2 ans en agriculture biologique, que vous manquez d'expérience, d'un réseau ou d'un appui technique, AgroBio Périgord vous propose une formation innovante pour assurer les bonnes pratiques en agriculture bio.

Objectifs:

- comprendre et gérer son sol pour en améliorer sa fertilité;
- perfectionner la maîtrise technique des productions prévues dans son projet d'installation;
- analyser l'environnement pour faire les meilleurs choix au regard de vos objectifs professionnels et personnels;
- acquérir la capacité de pérenniser son activité sur un territoire et sur un site donnés dans une logique d'entrepreneuriat au service du territoire;
- établir des liens de confiance avec vos voisins, les autres agriculteurs dans une relation d'entraide structurée, les partenaires techniques et commerciaux...une confiance indispensable pour la pérennisation de votre ferme;
- maîtriser les outils de suivi et de gestion adaptés à vos finalités personnelles.

Un suivi personnalisé:

- vous êtes accompagnés tout au long de la formation par un paysan formateur;
- l'animateur fait le lien entre vous, le paysan-formateur, et AgroBio Périgord. Il veille à la réalisation du contrat d'objectif.


Paroles
du réseau

Les entrées en formation se font en fonction des demandes et sont possibles toute l'année. Les recrutements se font sur entretien individuel. Le choix du paysan-formateur est validé par la commission. Le parcours individualisé est ensuite établi et les contrats signés.

*Camille Gallineau animatrice
AgroBio Périgord*



27
jours / an

avec le paysan-formateur, qui se déplace sur votre ferme et répond à vos besoins définis par le contrat d'objectif (fonction de votre territoire d'installation, de ses compétences et de son expérience.)

95
heures

d'apports théoriques en centre de regroupement, avec des intervenants spécialisés (agronomie, gestion, réglementation de l'agriculture biologique, etc.)

Accéder au foncier grâce à Terre de liens

Préserver nos terres nourricières par l'acquisition collective de fermes et de terre via l'épargne solidaire est un moyen de soutenir l'installation en agriculture. C'est aussi un moyen d'interpeller citoyens et élus sur notre responsabilité collective dans les choix de politiques environnementales, sociales, économiques, alimentaires et agricoles. C'est le projet de Terre de liens.



Paroles du réseau

Les installations bio et paysannes que nous réalisons sont la représentation concrète du combat que nous menons, qui est reconnu d'utilité publique et les collectivités y sont de plus en plus sensibles. Le contexte de crise sanitaire que nous venons de vivre ne fait que rappeler l'urgence de sa mise en œuvre. De ce point de vue, nous nous sommes engagés à développer une coopération, avec des enseignants, des chercheurs, des experts, autrement dit des personnes dont les travaux peuvent nous éclairer sur les diverses problématiques que nous portons dans le cadre d'un conseil scientifique.

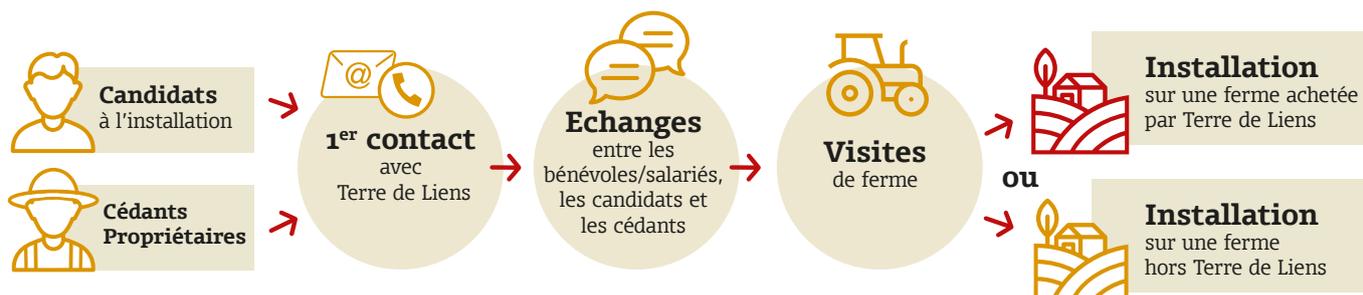
*Ivette Madrid, animatrice territoriale,
Terre de liens Poitou-Charentes*



Ailleurs en région

Terre de liens Nouvelle-Aquitaine est constituée des 3 associations territoriales de Terre de liens Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin.

L'ACCOMPAGNEMENT DE TERRE DE LIENS DANS L'INSTALLATION AGRICOLE EN PLUSIEURS ÉTAPES :



*L'utopie ce n'est pas le projet
Terre de Liens, mais de croire
encore aujourd'hui que notre
modèle agricole peut durer.*

Philippe, Terre de liens



1443
citoyens

ont mis 3 971 262 € de leur
épargne à contributions
pour l'achat des fermes
en Nouvelle-Aquitaine

*Je me suis mis à rechercher des terres,
mais tout seul je n'y arrivais pas. Je
n'aurais pas pu convaincre la banque de
me suivre dans mon projet pour acquérir
du terrain : les terres que j'avais trouvées
coûtaient trop cher. Mais sans terrain...
pas de projet agricole.*

Janick, agriculteur

23
fermes acquises

et 6 en cours d'acquisition

52
fermiers

et 9 en cours d'installation

640
ha de terres
acquises

et 122 ha en
cours d'acquisition

Un cas emblématique

L'installation d'éleveurs ovins dans un territoire céréalier

Caroline et Sébastien s'installent comme paysans éleveurs-fromagers avec des brebis laitières en agriculture biologique en Charente-Maritime. Afin de mettre en place leur projet, ils démarrent leur parcours à l'installation en suivant un Plan personnel de professionnalisation. Ils contactent un large panel de financeurs et deviennent, sans le chercher, des chefs de projet polyvalents. Ainsi durant leur parcours à l'installation, ils doivent gérer à la fois la relation à l'ensemble des partenaires, la construction des bâtiments agricoles, la bergerie, l'accueil de leur troupeau, la fabrication et la vente des premiers fromages tout en s'adaptant aux conséquences du Covid 19.

Un atypisme peut en cacher un autre

Un parcours de reconversion professionnelle

Avant de vouloir s'installer comme paysans, Caroline était commerciale et Sébastien projectionniste dans un cinéma associatif. La plupart de porteurs de projet HCF qui font une reconversion professionnelle dépendent l'épargne familiale pendant la période de formation (de longue durée) indispensable pour envisager un tel changement de métier. Une fois formés ils se sont construits une solide expérience (service de remplacement et salariés au sein de différentes fermes). La recherche de foncier pour la construction de leur projet d'installation a duré 2 ans. Du fait que leur apport avait fondu, ils ont

été contraints de mobiliser un ensemble de partenaires méconnus des circuits agricoles conventionnels.

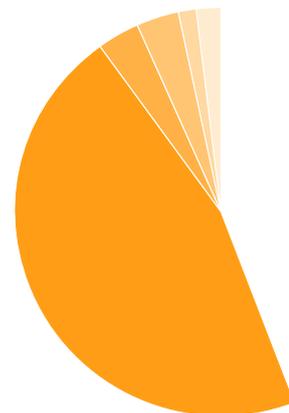
Développement d'une production atypique dans le territoire

Peu de références locales pour établir l'étude économique : ce type de production étant très peu implantée sur le territoire, les structures d'accompagnement (chambre d'agriculture, experts comptables, banques...) disposaient de peu de références technico-économiques pour établir l'étude économique. Leur production étant en agriculture biologique ils ont pu avoir l'appui du GAB 17 et de la Fédération régionale d'agriculture biologique de Nouvelle-Aquitaine. La construction du budget prévisionnel a donc été complexe à établir et l'accord d'un prêt bancaire a été difficile à obtenir (deux refus). Ces données technico-économiques existent pourtant auprès d'autres structures mais cela reste compliqué de convaincre de la viabilité de ce genre de projet dans un territoire qui n'a pas l'habitude de côtoyer ce type d'exploitation. Ce projet répond pourtant à différents enjeux locaux : le renouvellement de générations agricoles, le maintien de l'activité d'élevage en Charente-Maritime, le développement de l'agriculture biologique et des circuits-courts.

Les porteurs de projets ont par ailleurs eu des difficultés à identifier les réseaux d'artisans en capacité de les conseiller dans

EMPRUNTS

Prêt du groupe local Terre de liens Aunis	1,7 %
Prêt de 5 Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire (CIGALES)	1,4 %
Prêt de France Active (à 2 %)	3,4 %
Prêt d'honneur France Initiative Charente Maritime (à 0 %)	3,4 %
Emprunt bancaire: La NEF	45,9 %



la construction de leurs bâtiments agricoles. Ils ont donc dû gérer par eux-mêmes la création du cahier des charges des bâtiments et, de l'atelier de transformation.

Un mode de financement innovant : la mobilisation de différents dispositifs d'aide à l'installation

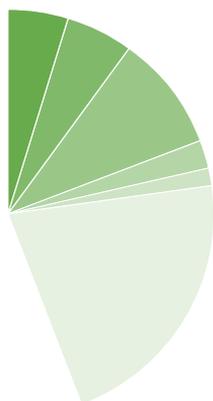
Face au refus des banques classiques pour leur accorder un prêt bancaire, Caroline et Sébastien ont fait le choix de mobiliser un ensemble de partenaires de l'économie sociale et solidaire : financement participatif (J'adopte un projet), clubs d'épargnants locaux (Cigales et groupe local Terre de liens), et ont obtenu un prêt de la NEF. Par ailleurs, ils ont reçu le soutien de Terre de liens pour l'acquisition du foncier agricole. Ils ont également fait appel à différentes aides et dispositifs existants pour les soutenir dans leur projet d'installation : aide à l'installation agricole, dispositif de portage foncier SAFER-Région, aide européenne à l'investissement et aux circuits courts, mobilisation d'un prêt d'honneur, aides du département... Au total se sont douze structures partenaires qui ont ainsi été mobilisées. Si cette diversité des dispositifs d'aide à l'installation agricole peut paraître une bonne chose, la complexité des conditions d'obtention de chacune de ces aides a été souvent un véritable casse-tête.



4
subventions

3
prêts
dont 1 à
taux zéro

5
apports
de la finance
solidaire



AIDES

- 4,8 % PCAE (Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles)
- 5,3 % DJA (Dotation jeune agriculteur)
- 9,3 % Aide européenne Leader et Circuits courts
- 2,2 % Charent-Maritime : aide à l'installation et cofinancement de l'aide Leader
- 1,4 % Financement participatif (crowdfunding) *J'adopte un projet*
- 21,2 % Dispositif de portage Safer-Région qui a été succédé par l'achat de 24 ha de foncier de La Houlette par Terre de liens

Les Comités d'appui territoriaux

Une nouvelle expérimentation d'animation de territoire pour favoriser une agriculture paysanne, locale et citoyenne

Des habitants du Haut Limousin s'organisent pour favoriser les dynamiques d'accueil et d'échanges agricoles sur le territoire. Ce projet porté par l'ADEAR Limousin et Terre de liens Limousin, mobilise les habitants de deux territoires test : le Pays Haut Limousin (nord Haute-Vienne) et le Pays Sud Creusoïse, en associant les adhérents de nos deux structures, des habitants et partenaires locaux, afin de créer une dynamique d'accueil sur le territoire et donner envie à ceux et celles qui nous contactent de poser leurs valises en Limousin.

Ces Comités d'appui territoriaux (CAT) ont pour objectif de se donner les moyens d'agir concrètement localement afin d'aider des jeunes qui ont un projet agricole à s'installer ici plutôt qu'ailleurs et ainsi faire des campagnes limousines des territoires attirants et vivants.

Comment? En consacrant un peu de temps pour participer à une dynamique d'accueil : échanger au téléphone avec des futurs habitants et créateurs d'activité, les introduire au territoire, leur faire découvrir nos contrées. En s'organisant entre agriculteurs locaux pour les aider à formuler leur projet, à le tester, à trouver une ferme à reprendre et à rester en contact après leur installation. En étant en veille sur les opportunités potentielles et projets émergents. En communiquant.

Le réseau InPACT Limousin anime des groupes d'acteurs du territoire qui partagent l'envie :

- d'accueillir de nouveaux habitants ;
- de favoriser l'installation de nouveaux paysans ;
- de trouver des produits (alimentaires, artisanaux...) de qualité près de chez eux.



Paroles
du réseau

Chaque CAT est ouvert à toute personne intéressée. L'intérêt de se mélanger, c'est qu'à plusieurs on trouve des réponses et des solutions!

Capucine, animatrice Terre de liens Limousin



Dispositif d'accompagnement à destination des élus

Dans un contexte où le département du Lot-et-Garonne est de plus en plus sollicité pour des dossiers de demande d'aide à l'installation de projets sur petite surface ou en maraîchage diversifié, certains projets montrent néanmoins peu de viabilité sur le long terme. Le conseil départemental du Lot-et-Garonne a donc sollicité Agro-Bio47 pour définir le cahier des charges ou l'itinéraire technique permettant à tout projet de maraîchage diversifié, d'être viable technico-économiquement. L'objectif est de déboucher sur un dispositif d'accompagnement et d'évaluation permettant d'aider à la décision les élus du territoire, leur permettant d'orienter au mieux leur accompagnement auprès des porteurs de projet du territoire.

Le département souhaite que cet outil encourage les projets sur des petites surfaces, afin de réhabiliter les friches agricoles sur le territoire, et se donner d'autres alternatives que du photovoltaïque au sol. Il a également en projet de faire évoluer son système d'aide à l'installation et de notamment l'ouvrir aux cotisants solidaires et aux doubles actifs.

Ce dispositif se construira en 2020, et traitera les compétences du candidat (formation, expériences dans le domaine agricole, motivations...) et la maîtrise par la personne de chaque item important à la maîtrise de son projet agricole: humain, financier, administratif (dont conversion), commercialisation, gestion de la production, foncier, main d'œuvre, matériel. Il sera

également destiné à être utilisé pour tout projet de candidats à l'installation, soit en espace-test, soit en installation classique (acquisition foncière, etc.)

Il sera couplé à des fiches expériences en 47, et pourra prendre la forme d'un kit à destination des collectivités du Lot-et-Garonne, dans lequel se trouvera :

1. définition des mentions obligatoires et critères optionnels propres au territoire pour la sélection de candidats: type de bail, regard sur les pratiques, regard sur les débouchés. Appui-conseils techniques et gestion de projet agricole;
2. formation à l'évaluation des projets: apport méthodologique en salle et visite producteur (prestation payante);
3. choix des candidats: évaluation des candidatures à l'installation (utilisation de la grille);
4. accompagnement administratif et réglementaire;
5. conseil d'entreprise;
6. appui technique post-installation.

et d'évaluation



Paroles du réseau

Ce dispositif apportera des réponses à de nombreuses collectivités qui veulent pouvoir évaluer des candidats à l'installation en maraichage diversifié, entre autres sur du foncier dédié (places en espaces-tests, mise à disposition de foncier communal...). Il permettra d'avoir une grille d'analyse simple des projets, permettant de donner des repères aux politiques pour orienter les soutiens financiers et aider des projets viables (permettant de dégager un revenu), durables, et biologiques, qui répondent à la demande locale. Il fournira des références en systèmes de production alternatifs et en vogue, et sera utile pour tout conseiller à l'installation.

Noémie Seguin, Agrobio47



S'entourer de pairs et S'intégrer au territoire

Les groupes thématiques du CIVAM de la Vienne (élevage, culture, maraîchage, petits fruits, circuit court) accueillent régulièrement des porteurs de projet. L'intégration dans ces groupes permet une réelle formation technique grâce aux échanges avec des agriculteurs plus expérimentés. C'est une occasion pour nos adhérents de témoigner des pratiques agroécologiques qu'ils ont mis en place sur leur ferme, les difficultés auxquelles ils sont confrontés et les solutions trouvées. Et puis rencontrer les agriculteurs voisins permet de ne pas hésiter à les solliciter en cas de besoin sur sa future ferme, à leur poser des questions sur leurs pratiques.

Accueillir les porteurs de projet dans nos groupes CIVAM permet aussi de les intégrer au territoire. Lors des temps d'échanges, les agriculteurs et agricultrices échangent également des contacts et des bons tuyaux.



Paroles du réseau

Dans le cadre des groupes maraîchages et petits fruits, il y a toujours un ou deux porteurs de projet qui se joignent aux échanges. Qu'ils s'installent ou non dans la région, cela permet toujours de leur donner des pistes d'échanges et de travail. S'ils s'installent dans la région, cela permet de créer une communauté de pairs, surtout dans ces filières où ils sont peu nombreux.

*Laure, animatrice des
CIVAM de la Vienne*



Ailleurs en région

Pour trouver le groupe CIVAM de votre territoire:
www.civam.org/carte-des-groupes/



Quand je suis arrivée dans la région pour monter mon projet de culture de petits fruits, j'ai cherché à me rapprocher de personnes pouvant m'aider dans mes démarches. J'ai contacté le CIVAM sans trop savoir ce qu'il pouvait faire pour moi. Et très rapidement l'animatrice a fait le lien entre mon projet et celui d'autres personnes en cours d'installation ou récemment installées. On s'est tous rencontrés une première fois lors d'une formation proposée par le CIVAM et de là nous avons décidé de monter un groupe afin de partager expériences, conseils techniques, coups de main... Tout ça encadré par nos animateurs de référence. Pour moi ce fût une chance énorme, un vrai coup de pouce pour me lancer. Nos rencontres nous permettent d'échanger sur les techniques de chacun, j'ai donc pu bénéficier des précieux conseils de ceux qui se sont lancés avant moi, d'élargir notre réseau (partenaires, débouchés ...). Être entourée de ces personnes est pour moi un vrai élément de motivation pour poursuivre dans ce projet. Comme on le dit souvent : tout seul on va vite, à plusieurs on va plus loin!

Fanny Bonnaudet, porteuse de projet en petits fruits

Après avoir passé mon BPREA, l'intégration dans le GIEE Petits fruits m'aide beaucoup. Il me permet :

- *de rester en contact avec des agriculteurs déjà installés;*
- *de bénéficier de leurs expériences, d'échanger sur leurs difficultés, leurs réussites;*
- *d'approfondir mes connaissances avec des conseils et instructions du conseiller technique.*

C'est une équipe dynamique, à l'écoute qui me permet d'avancer et de répondre à mes interrogations.

Aurélia Paul, porteuse de projet en petits fruits



S'installer et après ?

Les années qui suivent l'installation sont cruciales. Les projections des nouveaux installés en termes de viabilité et de vivabilité ne sont pas toujours atteintes. La pérennité des installations semble liée à la fois aux conditions d'installation, à l'accompagnement (pré- et post-installation) et aux décisions prises sur la ferme après l'installation.

L'accompagnement permet la professionnalisation des nouveaux installés, en matière de compétences, de regard porté sur l'évolution du projet et de mise en réseau.

D'après une enquête⁴ menée sur 35 paysans ayant une antériorité d'installation entre 3 et 10 ans, l'accompagnement et la formation par des pairs, par un tuteur ou par des formateurs sont souvent cités comme des éléments positifs dans la pérennisation des installations, tout comme la participation à des groupes techniques ou d'échanges sur la gestion de l'exploitation. C'est le cas de Pierre : « Je suis deux à trois formations par an, très diverses, ça peut être technique, sur la vente... ». Et de Rozenn : « C'est intéressant, c'est un lieu d'échange. Ça fait du bien de se comparer, de connaître les chiffres des autres fermes, on sait à qui on a à faire. Il n'y a pas de triche ». L'implication dans les réseaux professionnels, syndicaux ou coopératifs est également vue comme un plus. Les rencontres informelles sont aussi des moments importants dans les phases qui suivent l'installation. C'est ce que note Christophe avec « des paysans locaux, le réseau Confédération paysanne et le GAB ».

4 Voir l'étude sur les facteurs de pérennisation des installations agricoles menée par InPACT National en collaboration avec le sociologue Jacques Abadie. Voir Ressources, page 63.



Paroles du réseau

Dans les 5 ans après leur installation, les nouveaux installés peuvent par exemple bénéficier d'un suivi technico-économique post-installation pour faire le point des réalisations par rapport aux objectifs initiaux et, si besoin, rectifier les orientations prises pour assurer la viabilité du projet.

Anne Maelle Auriel, animatrice à la Maison des paysans Dordogne

L'accompagnement est global et ne refuse pas la complexité des situations, des projets, et des systèmes d'activités, des interactions entre le projet de création d'activité et les parcours pro-perso de la personne... on s'adapte selon les publics : il n'y a pas de recette toute faite.

Valentin, CIVAM



M'installer en agriculture ne signifie pas rester seul dans mon coin, j'ai besoin de contact. C'est pourquoi je m'implique dans les réseaux associatifs et professionnels, et j'ai fait le choix de la vente directe.

Clément



Ailleurs en région

Réseau des ADEAR, réseau CIVAM, Terre de liens, Bio Nouvelle-Aquitaine, AFIPA, Champs du partage.

Transmi



Dans la profession agricole, transmettre est un passage, une responsabilité, et une rencontre humaine entre deux projets de vie nouveaux pour le(s) cédant(s) et le(s) repreneur(s). Du côté des cédants, les frontières entre patrimoine personnel, familial et capital d'exploitation sont souvent floues. Ainsi, dans le processus de transmission d'une ferme, viennent se greffer aussi bien des questions professionnelles qu'affectives, économiques ou familiales. La transmission de l'exploitation devient également souvent synonyme d'enjeu financier pour pallier le faible montant des retraites. Aussi, on comprend que de nombreux cédants se sentent démunis lorsque vient le temps de réfléchir à la transmission à un nouvel agriculteur, qu'il soit membre de sa famille ou non.

Un lien entre installation et transmission qui ne va plus de soi : la question de l'inadéquation

Nous faisons face aujourd'hui à une problématique de taille : l'inadéquation entre les envies des porteurs de projet et le type de ferme à transmettre. Inadéquation en termes de système, de surface, de calendrier, de foncier, de modèle d'exploitations, de productions, d'organisation du travail, etc. L'enjeu est donc de parvenir à faire coïncider les attentes et projets des deux parties en s'adaptant au contexte local. Et pour qu'aboutissent ces projets, il faut se donner le temps et mettre en place des moyens humains d'accompagnement.

La transmissibilité a évolué ces 10 dernières années

Face au constat de cette complexité, on peut se poser cette question : la transmissibilité des fermes n'est-elle qu'une question de choix individuels ou est-elle aussi un enjeu d'intérêt général, qui conditionne l'avenir du modèle agricole ? Chacun doit prendre conscience de l'impact des non-transmissions sur les territoires : agrandissement, capi-

ssion

talisation, perte d'emploi, désertification rurale, agriculture non résiliente face au changement climatique. L'ensemble des acteurs de la transmission a désormais une responsabilité pour accompagner et convaincre les agriculteurs de l'importance de transmettre.

De plus en plus d'initiatives pour mieux l'anticiper, la préparer, la concrétiser

Parler transmission n'est pas évident. Face à un sujet compliqué et un public évasif ou se sentant peu concerné, comment créer un moment convivial pour aborder ce sujet sans trop de pression? Des initiatives originales fleurissent sur les territoires pour animer des temps conviviaux mobilisant cédants, porteurs de projet et parfois même acteurs territoriaux.

Les expériences sur le terrain menées par nos réseaux de développement agricoles montrent que toute ferme est transmissible si l'on se donne les moyens d'essayer. Nous proposons, entre autre, des formations pour permettre aux futurs cédants d'anticiper et de bien préparer leur transmission. Ces formations peuvent avoir des titres différents mais ont toutes pour points communs d'être engageantes et d'aborder les différents champs liés à la transmission. Cet accompagnement nous semble indispensable, pour que les projets de demain puissent vivre sur les fermes d'aujourd'hui.



« Pour que les projets de demain puissent vivre sur les fermes d'aujourd'hui »

Les Cafés transmission

Les Cafés transmissions rassemblent localement des paysans en projet de transmission à plus ou moins long terme, ainsi que des personnes se sentant concernées par le sujet. Grâce à des témoignages, des expériences différentes, des situations complexes qui se croisent, ces rencontres permettent aux paysans de voir les différentes options possibles, grâce aux idées et solutions des proches.

Après un rapide tour de table de présentation de soi et de son projet, on identifie des questions-clés communes à tous les participants concernant : l'administratif, la recherche de repreneur, la dimension humaine de la transmission, les projets d'avenir...

Ces Cafés sont également une occasion de parler de sa ferme et de se rendre compte du regard des autres. Lors d'un Café organisé par l'ADEAR du Limousin un couple de paysans qui parlait de sa ferme comme d'une « petite ferme, pour laquelle il faudrait vraiment un repreneur qui ne veuille qu'une petite activité, dans des conditions qui ne sont pas évidentes [...] », s'est rendu compte que les voisins n'avaient pas du tout la même vision : ils trouvaient la ferme de taille suffisante, avec un gros travail de remise en état et d'entretien qui avait été fait par les paysans et qu'elle offrait un point de départ très intéressant pour un repreneur. Les terres à reprendre étaient en bon état, bien clôturées. Le fait d'être rassuré et d'avoir confiance en ce qu'on souhaite transmettre est déjà une grande avancée pour commencer la démarche.

Extrait du rapport *Des idées pour transmettre*, 2014, coordonné par la FADEAR et le réseau InPACT National.



Paroles du réseau

Quand on commence à réfléchir à la transmission de sa ferme, on a vite l'impression que ce que l'on offre ne correspond pas à la demande. À la fin de ces cafés, tout n'est pas réglé, mais on a avancé dans ses idées, on y voit plus clair. Reprendre une exploitation agricole, se préparer à la transmettre, cela demande d'être bien informé et formé.



Ailleurs en région
Réseau des ADEAR



C'est important de parler de transmission et de lever le tabou, en parler ensemble, pour montrer que ce passage aura une influence sur l'agriculture de demain, sur nos villages, et nos régions



C'est bien de pouvoir parler de tout ça. D'habitude on n'a vraiment pas l'occasion de le faire, et on rumine chacun de son côté en paniquant un peu à l'idée de ce qui va se passer... Là ça fait du bien! On se sent moins seul!

Se former pour transmettre

C'est à la demande des cédants eux-mêmes que s'est mise en place la formation-séminaire intitulée «Transmettre sa ferme, prendre en main son devenir» et mise en place en 2019 dans le Béarn par l'ABDEA. Les cycles de rencontre (Cafés transmission et Cafés rencontres) ont suscité pour de nombreux cédants le souhait d'aller plus loin. L'ensemble des ADEAR sont convaincues qu'un accompagnement dans le cheminement psychologique de chacun (repreneur et cédant) est nécessaire pour faire aboutir une transmission.

Organisée sur un mois et demi à raison d'une après-midi par semaine pour un groupe de quinze personnes, cette formation-séminaire vise à donner aux (futurs) cédants les outils et étapes clefs de leur démarche de transmission. Intervient successivement un conseiller du Service retraite de la MSA, un notaire, un animateur de l'AFOG, un juriste fiscaliste et un expert en foncier agricole. Ces différentes interventions ont permis aux futurs cédants de s'approprier des concepts et outils à la fois comptables, juridiques et psychologiques, et, *in fine*, de se préparer à amorcer les démarches avec moins de crainte.

Le groupe, très assidu, a eu envie par ailleurs de prolonger cette formation par des visites de fermes déjà transmises, pour bénéficier de l'expérience de cédants et repreneurs en témoignages croisés.



Paroles du réseau

L'ensemble de ces temps collectifs et échanges ont permis un réel partage d'expériences et de pratiques duquel les participants se sont dits très contents. Et ceux d'entre eux qui étaient mûrs à entamer réellement la démarche ont pu bénéficier d'un accompagnement plus individuel, formalisé autour du diagnostic transmission.

*Uriell Choquet, animatrice
ABDEA (ADEAR Béarn)*

En perspective pour les ADEAR, une formation dédiée au cas des fermes à restructurer dans le cadre de la transmission, nécessaire pour que les projets de demain puissent vivre sur les fermes d'aujourd'hui. Elle pourra s'adresser notamment à des cédants qui cherchent à transmettre depuis plusieurs années.

*Fanny Carpentier,
coordinatrice du réseau des
ADEAR Nouvelle-Aquitaine*

sa ferme



La transmission commence par la décision de transmettre. Et la décision de transmettre, nous l'avons prise à 50 ans avec mon collègue. Après une longue discussion au coin du « tank à lait », nous avons décidé de préparer la transmission pour nos 60 ans plutôt que de donner nos terres à l'agrandissement. Nous avons tout fait pour proposer une ferme viable et pas trop coûteuse à reprendre. Je peux dire aujourd'hui que la plus grande joie de ma vie de paysan est de voir la ferme sur laquelle j'ai bossé ma vie entière continuer sa route avec une nouvelle génération de paysans ! C'est la meilleure aide pour passer une retraite heureuse.

Jacques Chèvre, éleveur en Dordogne

Ailleurs en région

La Maison des paysans en Dordogne organise depuis bientôt 10 ans la formation « Transmettre sa ferme : prendre en main son devenir ». Elle a lieu sur 3 jours en présence de la psychosociologue Dominique Lataste du cabinet Autrement dit et un juriste.

L'ADEAR Limousin, pour sa part, propose la formation « Anticiper la transmission de sa ferme » organisée sur 4 jours deux fois par an. Elle réunit à chaque session une dizaine de cédants.

Le diagnostic transmission

Une étape dans le parcours de transmission

Le Diagnostic Transmission proposé aux cédants dans le cadre des programmes AITA financés par l'État et la région permet de faire avancer le cédant dans sa réflexion: dégager les atouts et les contraintes de sa ferme, envisager les possibilités d'évolution de son système pour qu'il soit plus facile à transmettre, faire le point sur les démarches à entreprendre, faire un état des lieux et être capable de mieux communiquer sur sa ferme.

Ce diagnostic aboutit à la rédaction d'une offre de transmission sous la forme d'une annonce qui sera publiée, d'une part au RDI, outil de centralisation des annonces, d'autre part, au sein même des différents réseaux adhérents InPACT NA.

La formulation de ces annonces permet ensuite de rencontrer des porteurs de projet avec une proposition de cession maîtrisée et clarifiée (vente ou location, quelles terres, quels matériels, sort de la maison d'habitation, etc.).

10
diagnostics

avec l'ABDEA (Béarn) dont 3
dans le cadre de l'AITA volet 5

8
diagnostics

avec l'ADEAR Limousin dont 4
dans le cadre de l'AITA volet 5

17
accompagnements

Avec la Maison des paysans,
dont 2 diagnostics dans le
cadre de l'AITA volet 5



PETITE ANNONCE

Pierre Boulard gère un troupeau de bovins limousins en système naisseur-engraisseur sur une petite centaine d'hectares. Il a mis en place un verger de pommiers en conversion bio. Il pense partir à la retraite en 2021 et cherche un repreneur potentiel. Il a déjà réfléchi à la question et sa ferme devrait pouvoir être transmise dans des conditions supportables par un repreneur pour une transmission en douceur. Cette exploitation se situe en Haute-Vienne.

Pour plus d'information:

contact@adearlimousin.org

Passage de relais

Il n'est pas si simple de rencontrer des repreneurs. L'opération Passage de relais, organisée par le réseau des ADEAR, a pour objectif de proposer à des porteurs de projet des visites de fermes à reprendre en Nouvelle-Aquitaine. En 2019, 15 fermes ont été visitées dans 7 départements de la région entre le 5 et le 15 novembre. L'ABDEA, participante de l'édition, a particulièrement misé sur des fermes ayant réalisé un diagnostic pour y organiser ces visites collectives, offrant aux potentiels repreneurs des éléments tangibles supplémentaires via un support écrit.

C'est aussi le cas des accompagnements bilatéraux Cédants-Repreneurs sur la ferme. Ils permettent aux animateurs des ADEAR de servir de tiers médiateur dans la relation cédant-repreneur en mettant sur la table avec doigté les sujets les plus sensibles, tels que les compétences, les engagements ou les questions financières.

En 2020, la 3^e édition de l'événement prévoit plus de 30 visites de fermes à reprendre dans toute la région du 1^{er} novembre au 31 décembre.



Paroles du réseau

Ce travail avec les cédants est long. Aucune action ne se suffit en elle-même. Nous visons un accompagnement construit dans la durée et au rythme des cédants eux-mêmes. C'est une nécessité pour lever les obstacles qui jalonnent une transmission et pour que les cédants lâchent, doucement, l'exploitation en laissant les jeunes la reprendre en main et s'installer... Une belle perspective que nous soutenons!

Marion Hureaux, animatrice transmission à la Maison des paysans

Mises en relation ou accompagnements cédant-repreneur

Béarn
10

Limousin
2

Dordogne
5



PETITE ANNONCE

Marie Christine et Joël Vielpeau sont éleveurs bovins allaitants, en système naisseur, sur un outil qui se compose de plusieurs îlots. L'un d'eux est en vente. Il peut accueillir différentes productions, de l'élevage ou du maraîchage. Les deux éleveurs espèrent que le repreneur exploitera en agriculture biologique. Ils participent à l'opération Passage de relais car ils prendront bientôt leur retraite et souhaitent faire la promotion de leur ferme, pour qu'elle soit transmise à un porteur de projet intéressé. Cette exploitation se situe en Haute-Vienne. Pour plus d'information: contact@adearlimousin.org



Se regrouper pour réfléchir à la transmission

En 2019, un groupe composé d'agriculteurs et d'agricultrices représentant une dizaine de fermes ont décidé de former un GIEE nommé «Rendre ma ferme plus agroécologique pour mieux la transmettre». Leur préoccupation? Le devenir de leur ferme mais aussi surtout, le devenir de leurs pratiques agroécologiques. Qu'ils soient en agriculture biologique ou non, ils ont mis en place un système cohérent, autonome et économe. Au-delà de leur ferme, ils aimeraient également transmettre ces pratiques.

Leurs fermes sont diverses mais pour la plupart ce sont des fermes de polyculture-élevage. Certaines représentent un capital élevé de reprise (bovin viande), d'autres n'ont pas de certitude quant à la transmission du foncier. Pour commencer, ils ont décidé de réaliser un diagnostic sur chaque ferme et ce, de façon collective. L'objectif de ces diagnostics est de pouvoir voir les atouts et les contraintes en termes de transmission: quels sont les écueils et les facilités juridiques, économiques, foncières... mais aussi quels sont les atouts à mettre en avant sur le fonctionnement de la ferme pour des repreneurs. Il est réalisé avec les membres du groupe, pour apporter un regard extérieur. Après ces diagnostics, les cédants devront se confronter aux regards de porteurs de projet, grâce à des interventions de membres du groupe dans les BPREA, à des fermes ouvertes, etc.



Paroles du réseau

La transmission n'est pas «évidente». Ils ont donc décidé de s'épauler, de pouvoir mettre en place des outils qui leur servent à tous pour se donner les meilleures chances de voir leur ferme perdurer.

*Laure Courgeau, animatrice et coordinatrice
du CIVAM de la Vienne*



Dans notre réseau CIVAM, nous avons mis en place une agriculture viable et vivable. Toutes les actions que nous avons mises en place sur nos exploitations, par le biais du collectif, nous voulons les transmettre à des jeunes. Aussi, dans la Vienne, nous avons créé ce groupe « transmission » pour réfléchir ensemble au devenir de nos exploitations et accompagner en amont les cédants, pour mettre en valeur les atouts de leurs fermes. D'autre part, nous pouvons accompagner les porteurs de projets, et rester à leur écoute et les faire bénéficier de notre carnet d'adresse. Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin...

Marc Caillé, réseau CIVAM Poitou-Charentes



Ailleurs en région

Le CIVAM du Haut Bocage (79) anime également un « groupe transmission » composé d'agriculteurs envisageant de transmettre leur ferme à court, moyen ou long terme, et souhaitant réfléchir à la préservation de campagnes durables et solidaires.

De la transmission à l'installation

Quand un cédant et son réseau permettent l'installation de deux porteurs de projet

C'est avant tout une histoire de transmission. La ferme de la Cousinière (à Antoigné dans la Vienne) a été gérée durant 30 ans par Xavier Choisy, jusqu'à sa retraite fin 2018. Ce dernier a transmis sa ferme à un jeune couple en reconversion professionnelle. Malgré une transmission réussie, l'installation s'est heurtée à un ensemble de difficultés obligeant le couple à jeter l'éponge au bout d'un an d'activité. En mars 2019, le tribunal de commerce de Poitiers prononçait la liquidation judiciaire de la société qui gérait la ferme, désignant un mandataire pour liquider les biens. Faute de repeneur à l'horizon, la disparition définitive de cette activité maraîchère était bien réelle. Impensable pour la famille Choisy et pour Raymond Demiot (agriculteur, syndicaliste et militant associatif et ancien client de Xavier.)

Au cours de l'été 2019, ces derniers décident de lancer une souscription, en s'appuyant uniquement sur leurs réseaux de connaissance, sans aucune publicité extérieure. Objectif: réunir environ 40 000 € pour pouvoir formuler une offre de reprise

des actifs de la ferme. Rapidement, 75 souscripteurs acceptent de mettre la main à la poche. Et fin 2019, la somme est atteinte et l'offre de reprise transmise. En janvier 2020, celle-ci est validée par le tribunal de commerce de Poitiers. L'association Soutenons des installations en agriculture paysanne (Siap), qui réunit les 75 souscripteurs, est créée et devient propriétaire des biens de la Cousinière: matériel de travail du sol, forage, réserve d'eau, serres...

Parallèlement à cette quête, Raymond Demiot s'était mis à la recherche d'exploitants futurs. Rapidement, il avait ciblé le profil d'un couple désireux de reprendre une petite exploitation maraîchère, Johanna et Éric. En février 2020, les deux parties tombent d'accord: le couple de quadragénaire s'installe à la Cousinière. La ferme a repris vie le 1^{er} mars dernier après dix-huit mois d'arrêt total d'activité. Ces nouveaux paysans ont donné naissance aux Jardins de la Cousinière. Le couple a commencé ses premières ventes de légumes en mai et la saison estivale a été excellente.



L'association s'était engagée à les soutenir dans la remise en état des terres et des bâtiments, malheureusement les chantiers participatifs initialement prévues n'ont pu avoir lieu du fait du Covid. Néanmoins les membres agriculteurs de l'association sont venus effectuer une partie du travail du sol, et les souscripteurs ont été sollicités pour aider à la récolte des oignons et les pommes de terre. L'association leur a fait crédit des actifs de la ferme jusqu'en janvier 2021, date à laquelle le couple s'engage à rembourser 15 000 € (somme qui correspond à l'achat du matériel, le foncier sera racheté à l'indivision). L'association refermera alors le chapitre de la Cousinière... pour en rouvrir un autre dès que possible. « Nous serons à l'affût de nouveaux projets de reprise que nous pourrions soutenir. »

En cas de cessation d'activité agricole (retraite, reconversion ou liquidation), il n'y a pas un délai suffisant pour organiser la reprise. C'est un vrai souci pour le maintien d'une agriculture paysanne. Nous avons besoin de structure collective de portage temporaire d'exploitation, qui, dès lors qu'une cessation d'activité serait identifiée, pourrait prendre le relais en attendant de trouver des repreneurs. La ferme de la Cousinière a été l'occasion mettre en place cet outil. C'est une ferme maraîchère historique de Châtelleraut, qui avait une belle réputation, proposait de beaux produits en bio, s'appuyait sur un bon réseau de consommateurs... Mettre un point final aurait été une vraie déception!

Raymond Demiot

Conclu



Le secteur agricole est aujourd'hui confronté à un double défi : celui du renouvellement des générations et celui d'une transition agroécologique rapide et profonde. Seules des installations massives de porteurs de projets proposant une vision renouvelée de l'agriculture peuvent changer la donne.

L'incompréhension d'une partie de la profession agricole face au nouveau visage de l'agriculture est un frein. Le public des NIMA, HCF ou CF faisant évoluer le modèle agricole de leurs parents n'est toujours ni compris ni pris en compte par une grande majorité des acteurs du développement agricole, ni dans leur profil, ni dans leurs aspirations, ni dans leurs besoins. De ce fait, il est nécessaire de prendre en compte les attentes de ce public et de repenser les modalités d'accompagnement encore trop souvent indexés sur un modèle devenu obsolète.

Les membres du réseau InPACT disposent d'expertises complémentaires en matière d'accompagnement de porteurs de projets et de cédants vers l'installation et la transmission et en matière de gestion du foncier agricole. Leur capacité commune à concevoir, tester et déployer des dispositifs innovants fait leur force. Leur connaissance fine des profils, attentes et besoins des porteurs de projets dits « hors cadre familial » est un véritable atout pour accompagner ce public qui constitue aujourd'hui le principal levier de renouvellement des générations en agriculture.

Les innovations de notre réseau tend à rendre plus efficient le parcours à l'installation, de la phase d'émergence des projets jusqu'à la phase de démarrage, dans une approche globale intégrant pleinement la question de la formation. Reste à agir et innover davantage encore auprès des cédants en prenant en compte leurs besoins et les freins à la transmission. Aujourd'hui les fermes à reprendre ne trouvent pas preneurs sauf à être transformées. La restructuration des fermes constitue ainsi un sujet qui ne peut être évité.

« Si rien n'est fait, un quart des exploitations pourraient disparaître en 5 ans seulement. »

SSION



Je me suis fixé le pari d'installer un hors-cadre familial sur les 25 ha à céder. Pascal, un porteur de projet intéressé, a effectué un stage de parrainage d'un an avec moi. Et, à sa demande, il a pris les décisions comme s'il était installé. Je suis parti des besoins de Pascal: il souhaitait acquérir le troupeau de brebis, le matériel de traite et un peu de petit matériel. Il n'était pas intéressé par le reste, souhaitant compléter ses achats (tracteur pirouette...) auprès des fournisseurs locaux. Son projet était plus orienté sur la transformation et il pensait faire faire un certain nombre de travaux aux entreprises. Pour le foncier, nous sommes partis sur la location, en nous basant sur un bail départemental. À terme, Pascal souhaite habiter sur place et louer aussi la maison (il loue à 1,5 km). De fait ici le foncier et les bâtiments sont en location. Cela nous convient à tous les deux pour l'instant. J'étais conscient que le prix pouvait être un obstacle et compromettre la reprise. Il ne faut pas poser, dès le début, des conditions inacceptables qui pourraient nuire, non seulement au succès de la transmission, mais aussi à la réussite du jeune. Aussi, après une estimation du troupeau faite par des personnes extérieures, j'ai établi mon prix de reprise à 70 % de l'estimation. Ce prix estimé ne se justifiait pas à mes yeux dans le cadre d'une reprise entière. De même pour le matériel de traite. Pour que ça marche, je pense que le prix doit être raisonnable pour nous deux. Personnellement, je suis heureux d'avoir réussi ce pari. La retraite, c'est bien, je ne vois pas le temps passer et je souhaite à beaucoup d'autres de vivre la même chose.

Piella Etcheberry, Pays basque



Passer le relais : Transmettre et s'installer

- > Je facilite l'arrivée des repreneurs et fête ma transmission
- > Suivi administratif, fiscal, juridique
- > Je réalise les actes de transfert (bulletin de mutation des terres, dossier de cessation au CFE, actes de cession, transfert des primes...)

Outils

Protocole d'accord ou charte d'engagement, je préviens mon propriétaire, signature des baux et autorisation à exploiter



Mettre en œuvre son projet

- > J'anticipe des changements sur ma ferme
- > Je rencontre des repreneurs (stages, salariat, etc.)
- > J'évalue la ferme, je choisis ce que je vends/ conserve et j'anticipe les formalités comptables et administratives (DICA)

Outils

RDI, autres moyen de diffusion d'annonces : plateforme, journaux, etc. notaire, AFOCG, CER, SAFER, Terre de Liens

Émergence de l'idée de transmission



- > Quel avenir pour ma ferme
- > Ma ferme est-elle transmissible ?
- > Quand transmettre ?
- > Qui est touché par ma transmission ?

Outils

Café installation, visite collective de fermes, témoignages



Premier pas : construire sa réflexion

- > Transmettre sa ferme : quoi, quand, comment ?
- > Et après, je fais quoi ?
- > La retraite, c'est pour quand ?
- > Des personnes sont-elles intéressées par ma ferme ? Je rencontre des repreneurs

Outils

Formation, accompagnement, diagnostic transmissibilité, bilan MSA, évaluation des besoins, stage

LE CHEMIN
DE L'INSTALLATION
ET DE
LA TRANSMISSION

Ressources

Fin 2019, le collectif InPACT National publiait, après deux ans de travail, un rapport et deux livrets thématiques pour faire progresser les connaissances et améliorer les interventions publiques en soutien à la transmission agricole.



Accompagner la transition agricole en favorisant le renouvellement des actifs

Différents axes de travail pour soutenir des transmissions nombreuses dans des campagnes vivantes (Rapport de préconisations)

Ce rapport de préconisations est un des livrables issus de trois études réalisés dans le cadre national du programme d'Accompagnement à l'installation-transmission agricole. À travers trois grands axes, il explore différentes pistes de travail pour améliorer les politiques publiques en soutien au renouvellement des actifs agricoles existantes mais également les pratiques de ceux et celles qui les mettent en œuvre.

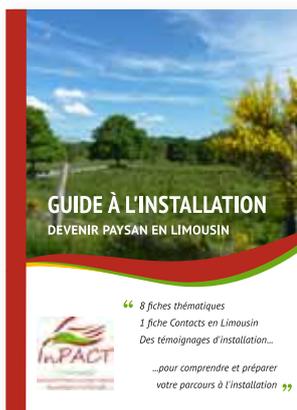
Des idées pour transmettre: les dynamiques territoriales qui soutiennent les transmissions

À ce jour, la transmission fait l'objet d'un programme public n'associant pas tous les acteurs liés à la profession agricole. Ces acteurs (propriétaires fonciers, collectivités, agences de l'eau, CUMA et coopératives) sont impactés par la diminution du nombre d'actifs agricoles. L'intégration de cette problématique à leurs enjeux les conduit à mener des actions pour favoriser la transmission auprès du public d'agriculteurs avec qui ils travaillent. Voici un recueil de leurs expériences tout au long du processus que représentent les transmissions agricoles, avec un regard particulier sur l'étape de mise en relation entre agriculteur cédant et repreneur, pour inspirer de nouvelles dynamiques sur les territoires.

Des idées pour transmettre: et si on restructurait des fermes?

Demain je transmets, d'autres s'installent! Notre intention, à InPACT, est de faciliter les transmissions-reprises sans agrandissement, mais aussi mieux répondre aux inadéquations entre les fermes à céder et les projets d'installation. Ce livret ouvre le champ des possibles sur la transmission et la reprise de fermes existantes.





Le Guide à l'installation

Le *Guide à l'installation* du réseau InPACT Limousin a été mis à jour en 2018. Vous pouvez trouver des extraits du guide ainsi que des témoignages d'installation sur le site internet de l'ADEAR Limousin. La version complète du guide est disponible auprès des animatrices de l'ADEAR Limousin.

contact@adearlimousin.org



Femmes paysannes : s'installer en agriculture, freins et leviers

Une étude se basant sur une enquête réalisée auprès de 151 femmes paysannes. Profil, parcours, motivations, freins et soutiens rencontrés lors de son installation, financement, intégration sur son territoire... Une étude multi-facettes pour rendre compte avec justesse d'autant de trajectoires différentes.

Ce rapport s'inscrit dans un projet multi-partenarial ayant pour vocation la mutualisation et le transfert d'expériences réussies en milieu rural pour favoriser le dynamisme des territoires ruraux. Ce projet nommé Terreau (Transfert d'expériences réussies en rural : essaimage, agricultures, usages), est piloté par Terre de liens, regroupant la FADEAR, le réseau Reneta, le réseau CIVAM et Relier.

Par la FADEAR dans le cadre d'un projet multi-partenarial, septembre 2020



S'installer et après? Réflexions paysannes pour durer

Les structures nationales de développement agricole et rural, regroupées au sein du collectif InPACT, appuyées par le sociologue Jacques Abadie, ont conduit une étude sur les facteurs de pérennisation des installations agricoles. Il s'agissait d'analyser, sur la base de l'expérience de paysans installés depuis au moins 3 ans, les conditions qui permettent aux installations de durer dans le temps.

Les résultats de ce travail sont disponibles dans ce document. L'ensemble de ces éléments a pour objectif de participer à l'évolution des pratiques d'accompagnement des organismes de développement agricole mais également de faire remonter des observations de terrain vers les politiques publiques.

Par le collectif InPACT, décembre 2016

Des idées pour transmettre sa ferme

L'évolution des pratiques traditionnelles de transmission pose de nouveaux défis: le foncier, la temporalité des projets, les nouveaux profils de repreneurs et les représentations des personnes... Par ailleurs une notion d'identité à travers le métier et une dimension affective forte entrent en considération dans la transmission d'un outil de travail qui porte généralement une histoire personnelle.

Les réseaux membres du collectif InPACT accompagnent chaque jour des transmissions de fermes. Nos associations, fortes des expériences des paysans qui les composent et de nombreuses années d'accompagnement agricole, ont un regard spécifique à apporter sur ces enjeux. En nous appuyant sur nos expériences, nous avons souhaité recenser les questions liées à la transmission et mettre à l'œuvre les capacités d'adaptation et d'inventivité de nos réseaux pour y répondre au mieux.

Vous trouverez dans ce recueil des éléments pour vous accompagner dans la transmission de votre ferme et pour l'anticiper au mieux pour ne pas en faire le parcours du combattant!

Par le collectif InPACT, juillet 2014



Réussir sa transmission

Transmettre sa ferme peut s'avérer être un parcours tout aussi complexe que celui de l'installation! Cela demande d'anticiper, de se préparer, de faire des choix parfois difficiles. Si vous êtes à moins de 10 ans de votre retraite et que vous avez envie de transmettre votre ferme, nous vous proposons ici quelques éléments pour vous aider à construire votre projet.

Les conseils techniques sont complétés par des témoignages de différents agriculteurs ayant déjà transmis leurs fermes.

Par le réseau des CIVAM normands, avril 2020



Centres de ressource

Terre de liens www.ressources.terredeliens.org
CIVAM www.civam.org/ressources
FADEAR www.jeminstallepaysan.org/

Petites annonces

InPACT NA www.inpactna.org/les-annonces.html
Terre de Liens www.objectif-terres.org/
Civam www.civam.org/annonces

Nos membres





ARDEAR Nouvelle-Aquitaine

Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural

Créée à l'initiative des paysans pour accompagner la mise en œuvre d'une agriculture paysanne, plus économe, plus autonome et respectueuse de l'environnement. L'ARDEAR NA et ses 8 associations départementales ont pour principales activités la formation des responsables agricoles, le développement de l'agriculture paysanne et l'accompagnement des porteurs de projets.

Les ADEAR accompagnent l'installation de nouveaux paysans par des formations, des accompagnements individuels ou collectifs et la mise en relations avec des tuteurs. Elles ont aussi développé des formations pour accompagner les transmissions de fermes, adapté le diagnostic agriculture paysanne à la transmission et organisent régulièrement des cafés Installation et Transmission. Pour en savoir plus : www.jeminstallepaysan.org



AFIPaR

Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales

L'AFIPaR, créée en 1990, est une association de formation et d'accompagnement de projets en milieu rural, basée sur les valeurs de l'éducation populaire. Elle intervient sur trois champs d'action : l'accompagnement du développement des circuits courts, l'accompagnement des initiatives locales, et la création d'activité économique. Elle accompagne ainsi la création et le développement de magasins de producteurs, de micro-filières locales (chanvre, malt...) et d'activités économiques, collectives ou individuelles, en milieu rural.



Bio Nouvelle-Aquitaine

Fédération régionale de l'agriculture biologique

Visant un développement cohérent, durable et solidaire de l'agriculture biologique, Bio NA assure une coordination des actions de développement de l'agriculture biologique, l'animation et l'information de son réseau, et la représentation des agrobiologistes. Bio NA accompagne les producteurs conventionnels dans leur transition vers l'agriculture biologique dans le cadre de projets de conversion ou d'installation en bio, et les producteurs engagés en agriculture biologique dans la consolidation technique, économique, sociale et environnementale de leurs projets. Les groupements locaux proposent de nombreuses formations, outils et rencontres pour l'accompagnement de ces projets.

Bio NA propose également son expertise aux collectivités pour le développement de la production et des filières biologiques sur leurs territoires.



CIVAM Nouvelle-Aquitaine

*Réseau Nouvelle-Aquitaine des
Centres d'initiatives pour valoriser
l'agriculture et le milieu rural*

Ce sont des groupes d'agriculteurs et de ruraux qui, par l'information, l'échange et la dynamique collective, innovent sur les territoires. Ils placent l'homme et son autonomie, l'emploi, l'ancrage territorial et la biodiversité au centre de leurs actions de développement. Par son implantation et la densité de son réseau, le réseau CIVAM NA est un acteur important du développement agricole et rural. Sur le terrain, les CIVAM favorisent la rencontre entre cédants et repreneurs, accompagnent individuellement les cédants mais aussi les repreneurs potentiels. Plus largement, par le développement de systèmes de production économes et autonomes en intrants et en capital, les CIVAM favorisent la transmissibilité des exploitations.



Terre de liens Nouvelle-Aquitaine

Enrayer la disparition des terres agricoles, alléger le poids de l'acquisition foncière et développer l'agriculture biologique et paysanne: voici les engagements qui mobilisent les adhérents, épargnants et donateurs de Terre de liens. Leur projet s'appuie sur une dynamique associative et citoyenne atypique:

- un mouvement associatif pour informer et favoriser l'implication des citoyens dans le débat sur la gestion du foncier et nouer des partenariats avec les décideurs locaux;
- l'épargne (la Foncière) et les dons du public (fondation reconnue d'utilité publique) permettent d'acquérir du foncier agricole et de recréer du lien entre paysans et citoyens pour préserver les fermes à travers les générations. Ces lieux sont ensuite proposés en location à des agriculteurs pour des productions favorisant la biodiversité, le respect des sols et le développement local.



Champs du partage

Créée en 2014, la CIAP Champs du partage anime et développe une dynamique d'espace test agricole sur le territoire de l'ex-Poitou-Charentes. À travers le test d'activité agricole, ils proposent un cadre innovant qui permet aux porteurs de projet de vérifier la faisabilité et la viabilité de leur projet en démarrant une activité de production en conditions réelles, mais dans un cadre sécurisé. Le test d'activité est un outil qui vient compléter les dispositifs existants d'appui à l'installation et favorise, grâce à un accompagnement individuel et collectif, l'installation progressive et sécurisée des porteurs de projet. L'association accompagne également les collectivités travaillant sur la problématique de l'installation et du développement d'une agriculture de proximité dans la mise en place d'espaces tests adaptés aux spécificités de leur territoire.



Cultivons la bio-diversité

En 2009, les agriculteurs de la FR CIVAM et d'Agro-bio Poitou-Charentes, coordonnés par InPACT, ont fondé l'association Cultivons la bio-diversité en Poitou-Charentes. Les objectifs : se réapproprier le droit de semer sa propre récolte, favoriser l'adaptation des semences aux besoins des agriculteurs, des jardiniers, selon des pratiques biologiques ou durable, renforcer l'autonomie des fermes, et préserver le patrimoine génétique domestique. C'est à travers la sensibilisation du public (manifestations, bulletins d'information, sessions de formation), et la formation des agriculteurs et des jardiniers amateurs que Cultivons la bio-diversité tente de sauvegarder, développer et promouvoir la biodiversité cultivée.



Trait Vienne

Association départementale des éleveurs et utilisateurs de chevaux de trait de la Vienne.

Trait Vienne accompagne utilisateurs et éleveurs pour le développement d'une traction animale tournée vers l'avenir. Par l'échange d'expériences et de compétences, les adhérents aident au montage de projets, assurent la formation ou le perfectionnement des utilisateurs, expérimentent du matériel moderne. L'association contribue à la conservation des races de trait, à la valorisation de la production, à l'amélioration de la génétique et à la recherche de débouchés.



Accéa+

Historiquement spécialisée dans la comptabilité et le conseil aux exploitants agricoles, ACCÉA+ ne cesse d'accompagner de plus en plus d'artisans, de commerçants et d'associations. Inscrite à l'Ordre des experts comptables, elle exerce sous forme associative loi 1901. Leur axe premier est de proposer des solutions adaptées aux métiers et aux cycles de vie des entreprises. Leurs prestations concernent toutes les étapes de la vie de l'entreprise : le travail de comptabilité, les formations, des diagnostics économiques et financiers, une aide à la prise de décision, des études économiques, un accompagnement dans toutes les déclarations administratives, et pour tous besoins d'ordre juridique, fiscal et social.

Sigles

AB	Agriculture biologique
ABDEA	Association béarnaise pour le développement de l'emploi agricole (ADEAR64)
ADEAR	Association pour le développement de l'emploi agricole et rural
AFIPaR	Association de formation et d'information des paysans et des ruraux
AFOCG	Association de formation collective à la gestion
AGAP	Association girondine pour l'agriculture paysanne
AIF	Aide individuelle à la formation
AITA	Accompagnement à l'installation-transmission en agriculture
ALPAD	Association landaise pour la promotion de l'agriculture durable
AMAP	Association pour le maintien de l'agriculture paysanne
BLE CIVAM	Biharko Lurraren Elkartea CIVAM
BPREA	Brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole
CAPB	Communauté d'agglomération du Pays basque
CAPE	Contrat d'appui au projet d'entreprise
CAT	Comités d'appui territoriaux
CDFAA	Centre départemental de formation des apprentis agricoles
CFPPA	Centre de formation professionnelle et de promotion agricole
CIAP	Coopérative d'installation en agriculture paysanne
CIGALE	Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire
CIVAM	Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
CPP-AB	Certificat de pratique professionnelle en agriculture biologique
CUMA	Coopérative d'utilisation de matériel agricole
DDT	Direction départementale des territoires
DJA	Dotation jeune agriculteur
GIEE	Groupement d'intérêt économique et environnemental
HCF	Hors cadre familial, désigne une personne qui s'installe sans lien de parenté avec les cédants
InPACT	Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale
NIMA	Désigne une personne non issue du milieu agricole
OGM	Organisme génétiquement modifié
PAIT	Point accueil installation-transmission
PAT	Projet alimentaire de territoire
PCAE	Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles
PPP	Plan de professionnalisation personnalisé
RDI	Répertoire départ-installation
SAFER	Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SPC	Stage paysan créatif
UCARE	Unité capitalisable d'adaptation régionale à l'emploi



S'installer et transmettre ensemble !

Directeurs de la publication : Claude Souriau, Didier Lorioux

Coordination : Virginie Mouliat-Pelat, reseau@inpactna.org

Rédaction : les salariés du réseau InPACT Nouvelle-Aquitaine

Crédits photos : réseau InPACT, © Terre de liens Nouvelle-Aquitaine - Christophe Bayle (p 3, 37), © Terre de liens Nouvelle-Aquitaine - Jean-Pierre Desbordes (p 39), © Jean-Raphaël Guillaumin (p 30), © Christophe Lebrun (p 11), © Terre de liens Limousin - Nicolas Gardelein (p 35)

Infographies : © Sémaphore Communication - Oxalys SCOP (p 5, 7), © Mathilde Chazot (p 34), © InPACT National (p 62).

Graphisme imaginé et réalisé avec plaisir par Étienne Pouvreau, www.etiennepouvreau.fr, membre associé de Coopaname.

Typographies : David (A is for fonts), Proto Slab Condensed et Antique Gothic (Production Type).

Impression : La Chaîne graphique, Angoulême

Date de publication : 12.2020

Remerciements à l'ensemble des salariés et administrateurs du réseau InPACT pour leurs contributions, à tous les porteurs de projet et paysans qui ont accepté de témoigner.

Avec le concours financier de :



L'ensemble des caisses
régionales Crédit agricole
de Nouvelle-Aquitaine.

AFIPaR

Centre St Joseph
12 bis, rue St Pierre
79500 Melle
05 49 29 15 96
afipar@wanadoo.fr
www.afipar.org
 assoafipar

Bio Nouvelle-Aquitaine

347 avenue Thiers
33100 BORDEAUX
05 49 29 17 17
www.bionouvelleaquitaine.com
 Bio Nouvelle-Aquitaine

ARDEAR Nouvelle-Aquitaine

I-Pôle, 2 rue des chasseurs
16400 Puymoyen
06 60 16 60 56
ardear.na@gmail.com
www.agriculturepaysanne.org
 Ardear Nouvelle-Aquitaine

Cultivons la Bio-Diversité

26, rue du marché
86300 Chauvigny
05 49 00 76 11
cbd.pc@orange.fr
www.cbdbiodiversite.org
 CBD biodiversité

Réseau CIVAM Nouvelle-Aquitaine

32, rue des Arènes
19 460 Naves
05 55 26 07 99
nouvelle-aquitaine@civam.org
www.civam.org

Terre de Liens Nouvelle-Aquitaine

I-Pôle, 2 rue des chasseurs
16400 Puymoyen
05 45 67 79 46
na@terredeliens.org
www.terredeliens.org

Trait Vienne

05 49 59 33 58
guyot.ca@wanadoo.fr
www.traitvienne.jimdo.com

Champs du Partage

I-POLE, Zone d'Activités de Puymoyen,
2 rue des Chasseurs,
16400 Puymoyen
06 41 26 70 79
champsdupartagepc@gmail.com
www.champsdupartage.com

ACCEA +

50 bis, avenue Aristide Briand
BP50083
79203 Parthenay
05 49 94 49 00
contact@accea-plus.fr
www.accea-plus.fr



InPACT Nouvelle-Aquitaine

I-Pôle
2 rue des chasseurs
16400 Puymoyen
09 86 57 32 12
reseau@inpactna.org
www.inpactna.org
 Inpact Nouvelle-Aquitaine

